



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

U.F.R. de Lettres & Arts

Guide des études Licence

Arts du Spectacle

2026-2027

Au nom de l'ensemble de nos collègues et de l'équipe administrative, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Lettres & Arts.

Ce guide des études 2026-2027 présente l'ensemble des enseignements dispensés pour les grades de la licence de **Lettres, Arts du spectacle et Lettres-Histoire-Droit**. Programmes, œuvres étudiées et bibliographies sont indiqués pour les six semestres avec le détail des modalités d'évaluation. Vous trouverez en pages liminaires des renseignements pratiques sur la vie universitaire ainsi que les réponses à la plupart des questions que vous vous posez sur le déroulement de vos études.

L'U.F.R. prépare également au CAPES externe de Lettres Modernes au sein du master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), ainsi qu'à l'Agrégation interne de Lettres Modernes. Elle propose aussi des Diplômes Universitaires (DU) ainsi que des Masters en présentiel et à distance (pour certains parcours), organisés autour de plusieurs spécialités. Un guide spécifique leur est réservé.

Dans l'optique de leur réussite et de leur insertion professionnelle, tous les étudiants de Licence bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé et réalisent un stage obligatoire en troisième année. Est offert à tous également un enseignement spécifique visant la maîtrise progressive des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire). Ces mesures, comme la place importante accordée au contrôle continu dans l'évaluation des connaissances, visent à assurer à tous nos étudiants les meilleures conditions de travail. Certains cours ou parcours bénéficient d'un « label innovation pédagogique » : dans ces enseignements orientés vers une « pédagogie active » les étudiants sont davantage acteurs de leurs apprentissages.

À l'image de l'université d'Artois, l'UFR de Lettres & Arts se veut à taille humaine et au service de ses étudiants. Tout au long de l'année, les enseignants et le secrétariat demeurent à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Notre ambition est la réussite de vos études supérieures et la construction sereine de votre projet professionnel.

À toutes et à tous, bon courage pour cette année 2026-2027 !

Pour l'ensemble des personnels de l'UFR
Martine LAVAUD, directrice
Guillaume COUSIN, directeur-adjoint

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRETARIAT LICENCE ET MASTER :	Sylviane ALBARTE 03 21 60 38 99 sylviane.albarte@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Émilie STOREZ 03 21 60 49 54 emilie.storez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion. Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie ; École d'Ingénieurs ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration (CA)**
est, politiquement, le plus important des trois conseils.
Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).
- La présidente de l'université est, de droit, présidente du CA, même si elle est assistée dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut la suppléer en cas d'absence.
- la **Commission de la Recherche (CR)**
propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.
Elle est, de droit, dirigée par la présidente de l'université assistée de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.
- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU)**
est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.
De droit, elle est dirigée par la présidente de l'université, assistée de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR

Téléphone de la BU : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

En Licence, il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences : <https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghes@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :

03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Louise FONTAINE, gestionnaire des étudiants à besoins particuliers :

03 21 60 60 34 – louise.fontaine@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant,
ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid') ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique OSE Etudiants).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.

Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur : prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 4 septembre 2026 et du 6 janvier 2027** sur votre ENT rubrique



« campus en ligne » et clic sur ou via <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiant(e)s inscrits(e) à l'université d'Artois peuvent pratiquer d'une à cinq activités par semestre sur n'importe quel pôle de l'université (Arras, Béthune, Douai, Lens, Liévin et chez les partenaires de l'université). Il sera demandé de fournir en début d'année à l'intervenant de la ou des activités choisies une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Ces activités sont ouvertes à tou(te)s les étudiant(e)s **quel que soit leur niveau de pratique**, et peuvent donner lieu à une **note bonus sport**, sous réserve de pratiquer une activité a minima 10 heures par semestre et de réaliser une évaluation théorique ou pratique.

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire dans le cadre de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus \(CVEC\) : Soirées bien-être, journée « Challenge Kolhainta » au parc d'Olhain, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

Contacts :

SUAPS

Maison de l'Étudiant - Bâtiment M

9 rue du Temple – 62030 Arras

Tél. 03 21 60 60 58

suaps@univ-artois.fr

Facebook et Instagram : suapsunivartois



Informations et documents disponibles sur la page : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggaï

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 20 € : <https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois>

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

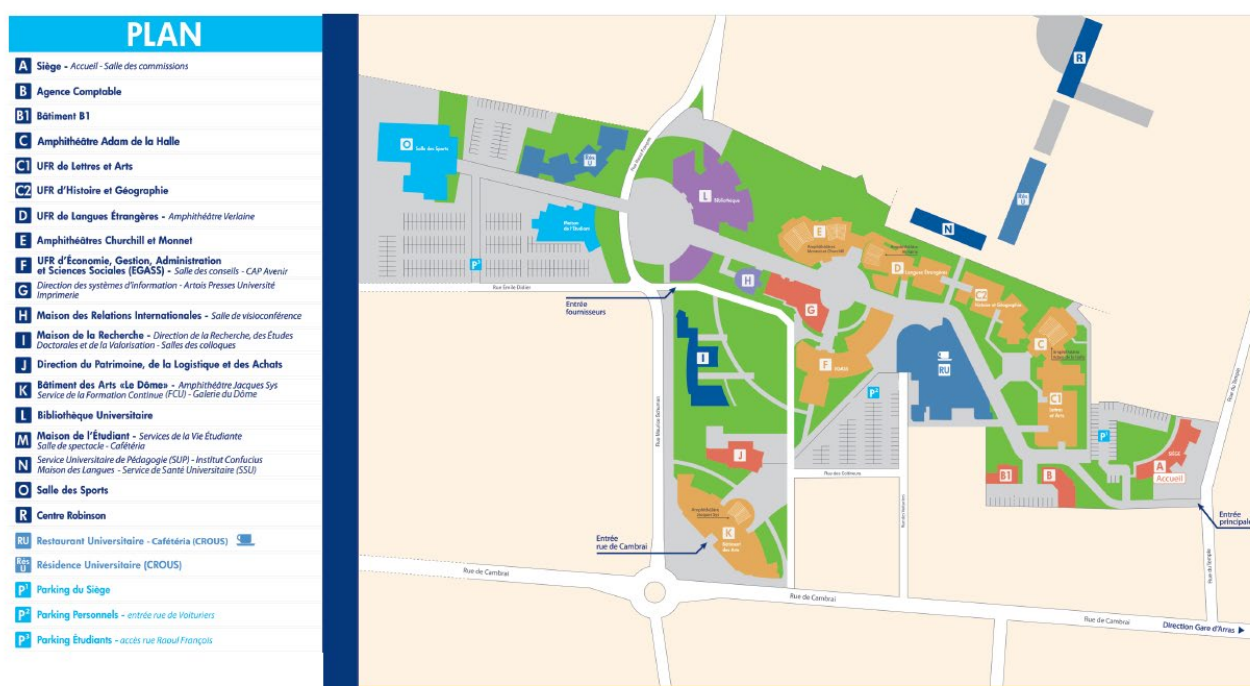
Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

Locaux sur le site d'Arras

Sur le campus d'Arras, les salles sont numérotées et précédées d'une abréviation qui indique leur localisation :

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : Emmanuel WIGNERON

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

- **Emmanuelle HERCHY**

Tél : 03 21 60 37 24

(Arras/ Douai)

- **Karine LELEU,**

Tél : 03 21 60 37 11

(référente des IFSI)

- **Fatima AAZIB**

Tél : 03 21 79 17 06

- **Khadija OUTMZILINE**

(Lens Liévin)

- **Vanessa HARDELAIN,**

Tél : 03 21 60 37 31

(coordinatrice des ERS)

- **Pauline BEUGNET**

Tél : 03 21 60 38 38

(infirmière Béthune)

Psychologues :

- **Mathilde FRANCOIS**

Tél : 03 21 60 49 29

(tous les pôles)

- **Hélène VOYER**

Tél : 03 27 94 57 17

(Arras/Douai)

(le lundi, mercredi et jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL

Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34

Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec les infirmières du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2026**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un·e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

Cap avenir

Orientation et Insertion Professionnelle

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR (Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

► CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR AVEC CAP AVENIR

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, votre poursuite d'études ou une éventuelle réorientation ? CAP AVENIR vous accompagne à chaque étape de votre parcours.

La salle de documentation F.0.35 met à votre disposition de nombreuses ressources sur :

- les formations et les poursuites d'études ;
- les métiers et les secteurs professionnels ;
- les entreprises ;
- le marché de l'emploi régional et national.

Douze postes informatiques sont accessibles pour réaliser vos CV, lettres de motivation, recherches de stage, de job étudiant ou d'emploi.

Vous pouvez également rencontrer une conseillère, avec ou sans rendez-vous, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la construction de votre projet d'études et de votre projet professionnel.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► BOOSTEZ VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC LE CAREER CENTER

CAP AVENIR met à votre disposition le Career Center, la plateforme dédiée à votre orientation et à votre insertion professionnelle.

Accessible depuis votre ENT ou directement via <https://univ-artois.jobteaser.com>, elle vous permet de créer votre profil en quelques minutes et d'accéder à un espace entièrement personnalisé.

Avec le Career Center, vous pouvez :

- Consulter des offres de stages, d'emplois et de jobs étudiants, dont certaines réservées aux étudiants de l'Université d'Artois.
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises grâce à des vidéos, témoignages et conseils d'experts.
- Participer à des événements de recrutement, ateliers, conférences et rencontres professionnelles.
- Retrouver en un seul espace toutes les ressources utiles pour préparer votre avenir.
- Prendre rendez-vous directement avec une conseillère d'orientation.
- Découvrir les retours d'expérience d'autres étudiants ayant réalisé un stage ou une mission professionnelle.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/chercher-un-job-etudiant/un-emploi>

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU ET PRÉPAREZ VOS FUTURES RECRUTEMENTS

Parce qu'un entretien se prépare, CAP AVENIR organise des séances de coaching individuel à l'entretien de recrutement.

Pendant une heure, participez à une simulation d'entretien avec un professionnel, bénéficiez de conseils personnalisés et préparez-vous efficacement à vos candidatures de stage ou d'emploi.

Tout au long de l'année, participez également à de nombreux événements :

- conférences ;
- ateliers ;
- rencontres avec des professionnels.

► REALISEZ UN STAGE PENDANT VOS ETUDES

Le stage est une excellente occasion de découvrir un métier, développer vos compétences et enrichir votre expérience.

Pour faciliter vos démarches, l'Université met à votre disposition l'application EsupStage sur l'ENT (Ma scolarité > Convention de stage).

Les conventions de stage en France sont dématérialisées et signées électroniquement. Les stages à l'étranger font l'objet d'une procédure spécifique et peuvent ouvrir droit à une aide à la mobilité internationale auprès du Service des Relations Internationales.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/faire-un-stage>

► OSEZ ENTREPRENDRE AVEC LE PEPITE HAUTS-DE-FRANCE ARRAS

Vous avez des idées ? Une envie de créer, d'innover ou de porter un projet ?

Le Pépité Hauts-de-France Arras vous aide à développer votre esprit d'entreprendre et à transformer vos idées en projets concrets.

Tout au long de l'année, participez à des actions variées :

- petits-déjeuners de l'entrepreneuriat ;
- conférences et témoignages d'entrepreneurs ;
- ateliers thématiques ;
- Hackathon « 24h pour créer », un défi collectif pour imaginer et construire un projet en équipe.

Vous avez un projet de création d'activité ? Le Pépité Hauts-de-France Arras peut également vous accompagner individuellement et vous informer sur le statut national d'étudiant-entrepreneur.

Contact : Maxime VIDELAINE, chargé de projet entrepreneuriat - 06 28 18 14 27 - entrepreneuriat@univ-artois.fr

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/entreprendre-de-lidee-au-projet>

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Danaé TUO

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle.

Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Patrick Vienne, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : patrick.vienne@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" :

<https://www.univ-artois.fr/international/partir-letranger/mobilite-internationale-pour-les-etudiants>

U.F.R. de Lettres & Arts

Le sigle U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche) désigne à l'intérieur d'une université un regroupement d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, autour d'un même champ de recherche et d'enseignement – par exemple la littérature, française, générale et comparée, les études théâtrales et les sciences du langage, en ce qui concerne l'U.F.R. de Lettres & Arts.

L'UFR de Lettres & Arts compte deux **CENTRES DE RECHERCHE** auxquels est adossé le Master « Lettres, Langues et Arts » :

- **TEXTES ET CULTURES** s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et réunit des enseignants-chercheurs travaillant dans le domaine des littératures françaises, étrangères et comparées, dans le domaine du théâtre et de l'image, dans le domaine des langues, des civilisations étrangères, de la linguistique et de la traductologie. Le centre publie les revues papier *Cahiers Robinson* et *Graphè* ainsi que la revue électronique *L'Entre-deux* : <http://lentre-deux.com/> Sa directrice est Anne BESSON.

- **GRAMMATICA** regroupe des enseignants-chercheurs en linguistique française et en français langue étrangère. Sa directrice est Mathilde VALLESPIR.

L'U.F.R. de Lettres & Arts est administrée par un **CONSEIL d'U.F.R.** où sont représentées toutes les catégories de personnels et d'usagers : étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs BIATSS, ainsi que des personnalités extérieures.

Martine LAVAUD a été élue **DIRECTRICE de l'UFR** (le 26 juin 2024). Guillaume COUSIN est le directeur-adjoint.

SIX REPRESENTANTS ETUDIANTS sont membres du Conseil dans le collège des « usagers ».

Au plan pédagogique, l'U.F.R. de Lettres & Arts est dotée de **RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**. Ils ont en charge l'organisation et la coordination des études des différents semestres de la licence :

- | | |
|---|----------------------|
| - Lettres Modernes : semestres 1 et 2 : | Mathilde MORINET |
| - Lettres Modernes : semestres 3 et 4 : | Myriam WHITE-LE GOFF |
| - PLC/FLE/DOC/PE : semestres 5 et 6 : | Hélène TAVERNIER |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 1 et 2 : | Martine LAVAUD |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 3 et 4 : | Patrick VIENNE |
| - Lettres-Histoire-Droit : semestres 5 et 6 : | Guillaume COUSIN |
| - Arts du Spectacle : semestres 1 et 2 : | Agathe GIRAUD |
| - Arts du Spectacle : semestres 3 et 4 : | Hélène ROUTIER |
| - Arts du Spectacle : semestres 5 et 6 : | Agathe GIRAUD |

Chaque responsable d'année assure une **permanence hebdomadaire** dont les horaires sont affichés sur les tableaux réservés aux informations pédagogiques.

DIRECTEURS D'ÉTUDES : **informations à venir**

L1 Lettres :	L1 LHD :	L1 AS :
L2 Lettres :	L2 LHD :	L2 AS :
L3 Lettres :	L3 LHD :	L3 AS :

Il est toujours possible de solliciter un rendez-vous auprès de la direction de l'UFR.

Enfin, certaines missions spécifiques de l'U.F.R. sont assurées par des responsables enseignants :

- **Relations internationales** : Patrick VIENNE
- **Relations avec l'enseignement secondaire et CAP Avenir** : Guillaume COUSIN

L'équipe enseignante

ALCHABAB	Rita	ATER en FLE
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARIOU	Lenaïg	ATER en Langue et littérature françaises
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
DOUXAMI	Christine	Professeure des Universités en Arts du Spectacle
FINCK	Léonore	ATER en Littérature comparée
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langue et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MASCHELLIER	Victoire	Doctorante contractuelle en Littérature française
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
POIRIER	Blandine	Professeure Agrégée en Lettres modernes
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
RHODIUS	Valentin	ATER en Histoire
ROBISON	Carla	ATER en Littérature comparée
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
ROUTIER	Hélène	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Professeure des Universités en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VAUTHIER	Joséphine	Professeure Agrégée de Grammaire
VERCRUYSE	Jean-Marc	Maître de Conférences en Langue et littérature latines
VIENNE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

L'ORGANISATION EN SEMESTRE

Le cursus de Licence repose sur six semestres (S1-S6), celui de Master sur quatre semestres (S7-S10).

Chaque semestre est constitué d'Unités d'Enseignements (U.E.) - obligatoires, optionnelles ; toutes sont capitalisables.

Une U.E. validée avec l'obtention d'une note (ou d'une moyenne de notes) de contrôle égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Chaque U.E. validée octroie les crédits correspondants.

À L'U.F.R. DE LETTRES & ARTS

LE CURSUS DE LICENCE (six semestres/180 crédits)

« la licence » comprend :

- la **mention Lettres**
- le **parcours Lettres-Histoire-Droit** au sein de la mention Lettres
- la **mention Arts du Spectacle**.

La mention « Arts du Spectacle » propose un enseignement théorique et professionnalisé. Son orientation particulière « jeunesse » accentuée au plan national son originalité.

La mention « Lettres » repose sur un tronc commun aux deux premiers semestres (S1-S2 = L1) et des parcours sont proposés à partir du troisième semestre (S3-S6 = L2-L3) :

1- ENSEIGNEMENT

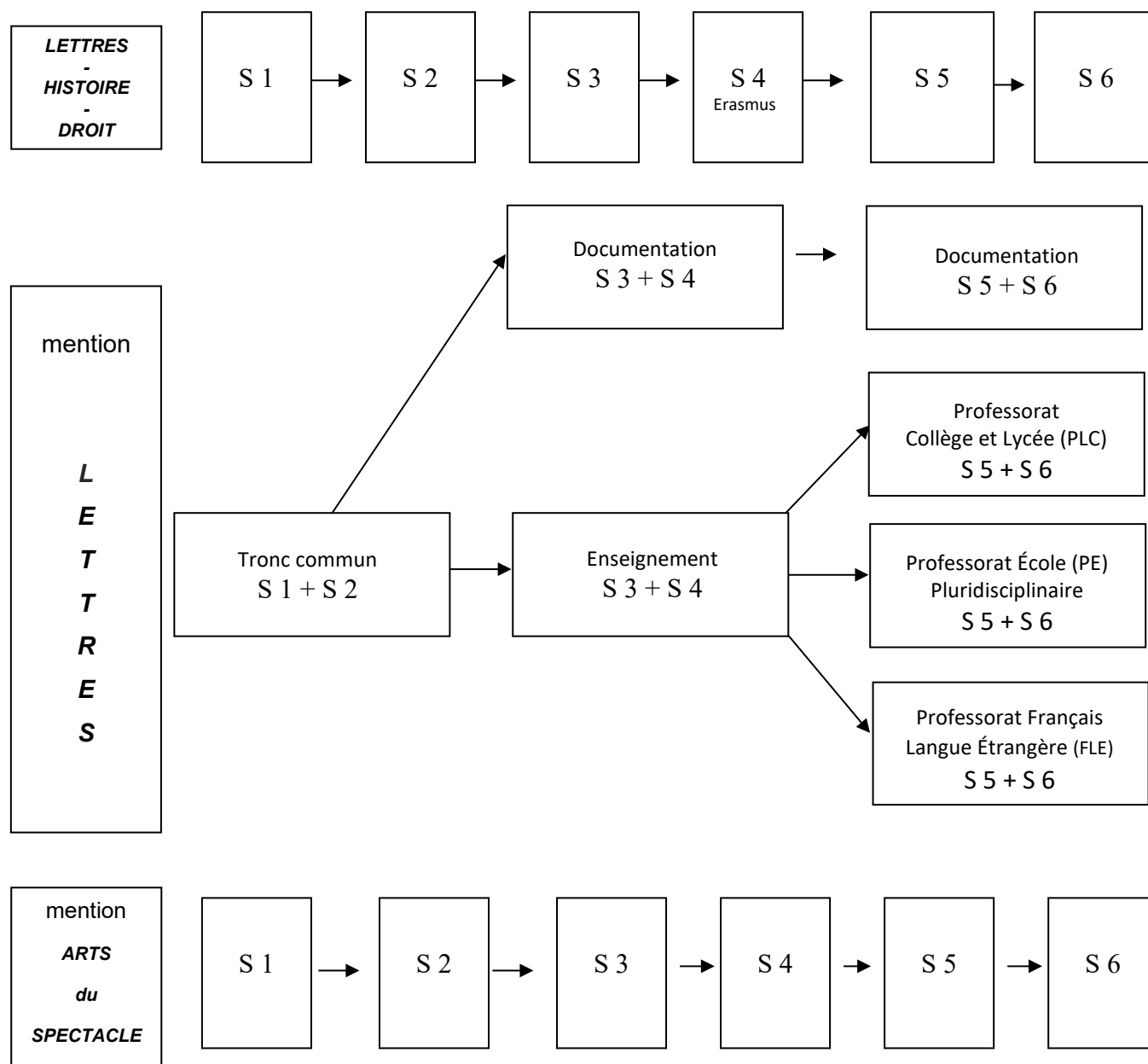
Proposé en deuxième année, le parcours « ENSEIGNEMENT » se décline aux semestres 5 et 6 en :

- Pluridisciplinaire-Professorat des Écoles (PE)
- Professorat en Collège et Lycée (PLC)
- Français Langue Étrangère (FLE)

2- DOCUMENTATION

Il constitue une initiation aux carrières de l'information et de la documentation et aux métiers du livre.

Architecture pédagogique du grade de Licence



Charte des examens

Une **CHARTE DES EXAMENS** a été adoptée au CEVU du 16 mars 2012 et au CA du 23 mars 2012. Elle est affichée dans la vitrine réservée aux évaluations dans le couloir de l'UFR de Lettres & Arts et consultable sur l'ENT.

La charte des examens comprend la procédure disciplinaire suivante à l'encontre des étudiants fraudeurs :

Tout étudiant surpris à frauder ou à tenter de frauder sera poursuivi devant la section disciplinaire : il risque jusqu'à l'exclusion définitive de l'université et même l'exclusion définitive de tous les établissements publics d'enseignement supérieurs pour la sanction la plus sévère.

(Article R712-9 et suivants du code de l'éducation, et article R 811-11 du code de l'éducation ; Note relative aux jurys d'examens et de concours du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en date du 03 mars 2006 (DES B4/FB/n°601578) ; Rapport 2012-027 de l'IGAENR (avril 2012) *La fraude aux examens dans l'enseignement supérieur* ; Charte des examens de l'Université d'Artois adoptée par le CEVU du 16 mars 2012 et conseil d'administration du 23 mars 2012).

Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences

1. Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des Licences Lettres et Arts du Spectacle prévoient exclusivement une évaluation continue intégrale qui revêt des formes variées, en présentiel, des épreuves écrites et orales, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation ou d'observation en milieu professionnel.

2. Absences pour les épreuves d'évaluation continue

En cas d'absence à une épreuve d'évaluation, l'étudiant(e) devra fournir un justificatif au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 2 jours à partir du premier jour d'absence.

Toute absence justifiée ou non sera obligatoirement sanctionnée par un zéro.

3. Épreuve de substitution

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences prévoient une évaluation de substitution à chaque fin de semestre pour tout étudiant qui fait face à l'une des contraintes particulières suivantes, **sous réserve, dans tous les cas, de présentation d'un justificatif** :

- Concours de la fonction publique
- Hospitalisation et ses suites
- Arrêt maladie couvrant une période de 30 jours de cours effectifs consécutifs
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle
- Engagement au titre de la réserve opérationnelle militaire
- Cas de force majeure (la qualification d'un cas de force majeure appartiendra en dernier ressort à la direction de l'UFR)

Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 48h à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 48h, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier ou le faire remettre en mains propres par une tierce personne.

4. Absence de réalisation de stage ou non rendu de rapport de stage

L'absence de réalisation de stage ou non rendu de rapport de stage entraînera l'ajournement.

UFR de Lettres & Arts

Document de cadrage de l'utilisation de l'IA (générative)

Année universitaire 2026-2027

ATTENTION : DÈS LORS QUE LE TRAVAIL FOURNI (SAÉ, DOSSIER, MÉMOIRE...) NE S'INSCRIT PAS DANS LE CADRE D'UNE ÉVALUATION SUR TABLE QUI EN EXCLUT L'USAGE, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ, SIGNÉ ET TRANSMIS À L'ENSEIGNANT.E EN CHARGE DE L'ÉVALUATION

L'usage d'outils d'Intelligence Artificielle (IA) n'est pas interdit pour explorer et préparer un travail, notamment dans le cadre d'une SAÉ ou d'un mémoire de recherche. Mais il doit être déclaré. Toute affirmation doit être sourcée. Des oraux peuvent vérifier la compréhension par l'étudiant.e. du contenu généré. **Le rendu final engage la responsabilité de l'étudiant.e.**

La non-déclaration de l'usage de l'IA est un manquement à l'intégrité académique dont l'étudiant.e. devra assumer les conséquences.

DÉCLARATION D'USAGE DE L'IA

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé l'IA dans le cadre de ce travail, conformément au cadrage susmentionné :

☐ OUI

☐ NON

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé le ou les outils suivant(s) (lister la ou les IA utilisées)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'étudiant.e. déclare avoir utilisé cet ou ces outils à des fins de : (ex : reformulation de texte, aide rédactionnelle, aide à l'élaboration du plan, collecte d'informations, interprétation de données, établissement d'une bibliographie, conception d'image, etc.)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'étudiant.e. fournit ci-dessous un exemple significatif de prompt (instruction, question posée) et de « conversation » avec l'outil ou les outils utilisés :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom, prénom, formation

Date et signature

LICENCE - Arts du spectacle

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme

La licence Compétences en Réseau mention Arts du spectacle conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire
- C2 : Conceptualiser une pratique
- C3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel
- C4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau compétence est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écopiers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max} - 10) / 10) * T_{max}$ ($T_{max} = 2,5/100$ ou $T_{max} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $(1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en seconde année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire ou culturel
- C2 : Produire un discours argumenté oral ou écrit
- C3 : Analyser un fait de langue
- C4 : Gérer l'information et/ou la documentation
- C5 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20. Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écoliers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max}-10)/10) \times T_{max}$ ($T_{max}=2,5/100$ ou $T_{max}=5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année :

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial :

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

En application de l'article D. 123-13 du code de l'éducation, l'offre de formation est organisée en semestres et structurée en unités d'enseignement capitalisables : les établissements attribuent à chaque unité d'enseignement un coefficient et un nombre de crédits. L'échelle des coefficients est cohérente avec celle des crédits attribués à chaque unité d'enseignement.

Organisation du diplôme :

La licence Compétences en Réseau mention Lettres parcours Lettres-Histoire-Droit conduit à la délivrance du diplôme national de licence, validé par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

Elle est structurée autour de l'acquisition des compétences se développant sur 3 niveaux :

- C1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou médiatique
- C2 : Analyser un document historique
- C3 : Identifier les règles de droit
- C4 : Construire son projet professionnel.

Le référentiel complet des compétences est fourni en annexe.

Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE) sur l'ensemble de la mention. Elle est à développer progressivement sur au plus trois niveaux décrits dans le référentiel.

Chaque année est structurée en compétences développées sur un niveau. Chaque compétence est constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Organisation des jurys et de leurs missions :

Un jury de semestre valide les notes et résultats des éléments constitutifs et des UE semestrielles qui se sont achevés et les communique aux étudiants.

Un jury d'année valide les niveaux de compétences et les communique aux étudiants.

Un jury de grade valide le diplôme de licence et communique la diplomation aux étudiants.

Les missions des jurys se situent à plusieurs niveaux :

- bilan individuel semestriel (jury de semestre) et annuel (jury d'année) au terme de la 1ère et de la 2ème année avec possibilité de rattrapage d'un niveau de compétences, d'une UE semestrielle ou d'un EC par l'attribution de points de jury ;
- bilan au vu de l'ensemble du parcours de l'étudiant au sein de l'université en cas de réorientation ;
- validation des UE ou des niveaux de compétences manquants : à toutes étapes d'observation le jury d'année ou de grade peut rattraper une ou plusieurs UE ou niveaux de compétences non acquis en validant à l'étudiant les crédits européens correspondants ;
- délivrance du diplôme intermédiaire (jury d'année, à la demande de l'étudiant) ;
- délivrance du diplôme de grade (jury de grade).

Processus de validation :

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource ou SAÉ n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera ajourné aux éléments qui ne sont pas validés.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC la constituant.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les ECTS de toutes les UE semestrielles constituant le niveau de la compétence est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE la constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la moyenne de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les ECTS des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note de niveau de compétences inférieure à 10/20 ne sera conservée pour l'année suivante ; seules les UE semestrielles et/ou EC validés au sein de ces niveaux de compétences sont capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de licence est validé par l'obtention de tous les niveaux de compétences. La réalisation d'un séjour Erasmus, au second semestre de la deuxième année, est obligatoire et nécessaire à la validation du diplôme.

Capitalisation :

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences, toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

- Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.
- Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources ou/et SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne des notes obtenues au niveau de compétences sur la base de la moyenne pondérée par les ECTS des résultats obtenus aux compétences de l'ensemble de l'année. À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention assez bien, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention bien et supérieure ou égale à 16/20 la mention très bien.

Les bonus :

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible.

Tous les étudiants de licence peuvent prétendre à un bonus.

L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

Activités ouvrant droit à bonus :

Un bonus pourra être obtenu :

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université (la note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports) ;
- Dans le cadre de l'atelier "Trouver sa voix" (la note sera établie par l'équipe pédagogique) ;
- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) : participation aux formations théoriques proposées par l'Université et investissement associatif ;
- Dans le cas d'un **stage** effectué par l'étudiant, hors stage obligatoire. Le sujet de stage doit avoir été préalablement validé par le président du jury qui précisera les conditions d'évaluation (rapport, soutenance). Les suivis d'écopiers avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) rentrent dans le cadre des stages.

Calcul du bonus :

- Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{\text{max}} - 10) / 10) * T_{\text{max}}$ ($T_{\text{max}} = 2,5/100$ ou $T_{\text{max}} = 5/100$)
- La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant * (1 + Taux de bonus).
- La volumétrie de plusieurs activités se cumule dans la limite maximale de 5%.

Progression dans le parcours :

- L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.
- L'étudiant qui valide au moins 45 ECTS sur l'année est autorisé à progresser. Il est alors AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). À un instant donné, on ne peut être admis AJAC que sur une seule année, il n'est donc pas possible d'être à la fois AJAC en première et en deuxième année. Pour les étudiants AJAC, la compatibilité des emplois du temps et des épreuves entre les deux années n'est pas garantie.
- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire L1, L2, L3. Les années ne se compensent pas entre elles.

Gestion des absences :

Dès qu'un étudiant a des absences qui ne permettent pas de l'évaluer, selon que cette absence est justifiée ou non, il sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée) qui vaudront 0.

Sessions d'examens :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance. Cette seconde chance est intégrée aux évaluations dans le cas d'un contrôle continu intégral. Seules les SAÉ ne peuvent pas offrir de seconde chance.

Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne pondérée par les ECTS est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences :

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau, ...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son directeur d'études. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027

LICENCE LETTRES / ARTS DU SPECTACLE / LETTRES HISTOIRE DROIT

Septembre 2026	Octobre 2026	Novembre 2026	Décembre 2026	Janvier 2027	Février 2027	Mars 2027	Avril 2027	Mai 2027	Juin 2027	Juillet 2027	Août 2027
1 M	1 J	1 D Février	1 M	1 V	1 L semaine 3	1 L	1 J	1 S Février	1 M	1 J	1 D
2 Me	2 V	2 L semaine 7	2 Me	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 Me	3 Me	3 S	3 L semaine 13	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 Me	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 Me
5 S	5 L semaine 4	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L semaine 11	5 Me fin semestres pairs	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 Me	6 S	6 S	6 M	6 J Février	6 D	6 M	6 V
7 L	7 Me	7 S	7 L semaine 12	7 J	7 D	7 D	7 Me	7 V Fermeture UA	7 L	7 Me	7 S
8 M Pré-rentree	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L semaine 4	8 L semaine 7	8 J	8 S Février	8 M	8 J	8 D
9 Me	9 V	9 L semaine 8	9 Me	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 Me	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 Me Février	11 V fin S5 LHD	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 Me
12 S	12 L semaine 5	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L semaine 12	12 Me	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L Rentrée semestres impairs	14 Me	14 S	14 L semaine 13	14 J	14 D	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 Me Février	14 S
15 M semaine 1	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L semaine 5	15 L semaine 8	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 Me	16 V	16 L semaine 9	16 Me	16 S	16 M	16 M	16 V fin S6 LHD	16 D	16 Me	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me	17 Me	17 S	17 L Février	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 Me	18 V fin semestres impairs	18 L rentrée semestres pairs	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 Me
19 S	19 L semaine 6	19 J	19 S	19 M semaine 1	19 V	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L semaine 2	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 Me	21 V	21 L Jurys	21 Me	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L semaine 6	22 L semaine 9	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 Me	23 V	23 L semaine 14	23 Me	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L semaine 2	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 Me
26 S	26 L	26 J	26 S Fermeture UA	26 M	26 V	26 V	26 L	26 Me	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L semaine 3	28 Me Interruption pédagogique	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 Me	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L Février	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 Me	30 V	30 L semaine 1	30 Me	30 S	30 M	30 M semaine 10	30 V	30 D	30 Me	30 V	30 L
	31 S		31 J	31 D		31 Me		31 L		31 S	31 M

La réussite étudiante en Licence

Dans le cadre de la loi ORE du 8 mars 2018, l'UFR Lettres et Arts met en place plusieurs dispositifs visant à la réussite des étudiants. Il s'agit de fournir à chaque étudiant, qui suit les enseignements dispensés, qui rend les travaux et exercices requis et qui se soumet aux différents contrôles de connaissance, l'environnement intellectuel et l'aide pédagogique nécessaires pour réussir dans le grade de Licence et pour acquérir les savoirs et les compétences qui lui permettront de construire son avenir.

Des enseignements adaptés

Le passage des licences en approche par compétence (APC) s'accompagne de la mise en place de formats adaptés à la réussite étudiante. Les cours de langues vivantes adoptent celui de l'atelier, qui vise une pratique plus importante de l'oral à travers un nombre réduit d'étudiants par groupe. Il en va de même pour les cours de maîtrise de la langue ou dédiés au projet Voltaire.

La pédagogie par projets, au cœur des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), entend offrir aux étudiants une meilleure appropriation des connaissances et leur application à des situations données.

Le numérique occupe également une place importante, pour accompagner les étudiants et les former aux pratiques actuelles, qui font partie des compétences attendues chez un étudiant en lettres et arts.

Enfin, parce que se projeter dans un futur environnement professionnel est essentiel, les étudiants ont l'obligation de faire un stage en troisième année de licence.

Les TEDS

La réussite étudiante n'est pas uniquement de nature pédagogique. Soucieuse de développer les liens entre la connaissance et le monde, l'UFR Lettres et Arts propose des enseignements consacrés aux rapports entre les savoirs disciplinaires et les TEDS (transition écologique et développement soutenable) : écologie, égalité hommes/femmes, lutte contre le racisme et l'antisémitisme...

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



Des espaces adaptés

Le déploiement de la LCEr s'accompagne de la modernisation de salles de cours adaptées à des pratiques pédagogiques innovantes. La salle C1.0.04 est ainsi équipée d'un grand écran interactif. Plusieurs projets en cours de réalisation permettront bientôt aux étudiants de disposer d'espaces collectifs de détente et de sociabilité.

Dispositifs d'accompagnement et de médiation

La loi ORE prévoit la mise en place d'un certains nombres de dispositifs destinés à favoriser l'environnement de travail des étudiants.

Accompagnement tout au long de la licence

Afin de suivre au mieux les évolutions et les besoins pédagogiques personnels, les étudiants remplissent obligatoirement, en début d'année, un **contrat pédagogique** via l'application Conpère, disponible sur l'ENT.

Ce contrat est validé par un **directeur d'études** (DETU), qui a pour rôle d'élaborer le contrat pédagogique de chaque étudiant, de l'adapter tout au long de son parcours et de contribuer à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement. Les DETU, ainsi que les responsables d'année ou de parcours à l'intérieur d'une année, sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants tout au long de leur formation.

Tutorat pédagogique

Vous pouvez bénéficier du Tutorat pédagogique à destination des étudiants de Licence.

Ses objectifs sont les suivants :

- l'accompagnement des étudiants, tout particulièrement de 1^{re} année, dans l'appropriation de la plateforme numérique PACTEs-HdF et de ses ressources ;
- le soutien méthodologique et disciplinaire ;
- l'accompagnement dans l'appropriation de l'espace numérique de travail (ENT) ;
- l'orientation vers les services pouvant répondre aux demandes des étudiants : Cap Avenir, services de la Vie étudiante, CROUS, scolarité, SCD, etc...

Les tuteurs travaillent en lien direct avec la composante au sein de laquelle ils sont affectés, et les personnes ressources (en particulier les DETU). Ils travaillent sous la responsabilité du CETIP et des responsables PACTEs et PRREL.

Vous pouvez devenir tuteurs pédagogiques et valoriser vos compétences acquises si vous êtes en Licence 3, Master, ou Doctorat.

Contact : cetip@univ-artois.fr

Évaluation annuelle des enseignements

À chaque fin d'année universitaire, un **conseil d'évaluation des enseignements** permet aux étudiants, par l'intermédiaire de leurs délégués, de s'exprimer sur le contenu des enseignements, l'organisation des cours, etc. Ce conseil, essentiel dans la vie de l'UFR, nourrit les réflexions du **conseil de perfectionnement**, dont l'objectif est l'amélioration continue des formations et le renforcement de la réussite des étudiants.

L'implication des étudiants, par leur participation aux sondages et leurs réponses aux questionnaires, participe pleinement à cette amélioration.

« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Développer une culture de rédacteur numérique

Les étudiants d'Arts du spectacle, de Lettres et de Lettres-Histoire-Droit bénéficient d'une formation en informatique complète, progressive et adaptée à leur parcours. Elle a été élaborée par Jean-François INISAN (INSPÉ) et Mouny SAMY MODELAR (IUT de Lens).

I. DISPOSITIF ÉCRITS NUMÉRIQUES

1. Objectifs

- Maîtriser l'écrit numérique dans toutes ses dimensions.
- Acquérir une culture et des compétences informatiques.
- Acquérir un regard critique sur les outils et les technologies informatiques.
- Développer une culture critique de rédacteur numérique.

2. Architecture des unités d'enseignement

Le dispositif articule trois modules complémentaires.

- ▶ **Un module principal** de découverte, de pratique et d'analyse de genres d'écrits aux visées différentes (écriture individuelle en L 1 et collaborative en L 3).
- ▶ Un premier **module outil** de découverte, pratique et analyse des outils informatiques relatifs aux écrits produits (contenus spécifiques en L1 et L 3).
- ▶ Un deuxième module **outil** d'approfondissement de la maîtrise des normes écrites (Projet Voltaire) en L 1 et dans les filières pluridisciplinaires de L 3, qui se traduit par un parcours individuel sur plateforme de formation.

3. Modalités pédagogiques

- Apprentissage intégré qui travaille en complémentarité les dimensions rédactionnelles et informatiques ;
- Travail en projet par la production effective de textes et leur utilisation sociale ;
- Expérimentation de l'écriture numérique individuelle et collaborative ;
- Développement de la créativité par la pratique de l'écriture d'invention et l'usage de la simulation (*Cf. serious games*) ;
- Découverte d'un ensemble d'outils numériques : communication électronique, traitement de texte individuel, outils d'écriture collaborative, outils de traitements de données, usuels et ressources en ligne, plateforme de formation à distance... ;
- Aller et retour entre une pratique des outils et des reculs réflexifs sur les dimensions rédactionnelles et informatiques.

4. Certification

Outre l'évaluation relative à chaque unité d'enseignement, l'ensemble du parcours permettra une évaluation dans le cadre du certificat informatique, donnant lieu à une certification.

De plus, une certification sur les normes écrites (Projet Voltaire) sera proposée aux étudiants volontaires.

II. PROGRAMME DES MODULES

LICENCE 1 (Lettres, Arts du spectacle, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique individuel (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel de production de plusieurs écrits numériques successifs en deux versions : lettre de présentation, de demande ou de motivation ; CV ; critique littéraire, écrit d'invention ; écrit universitaire le cas échéant. En outre, au moins un écrit sera envoyé à l'enseignant par courriel avec pièce jointe.
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, insérer des visuels, faire un sommaire automatique...
- Communication électronique : l'adresse mail, l'objet, le contenu, les pièces jointes.
- Dimensions réflexives : contexte de communication ; écriture papier, numérique, mixte : qu'est-ce qui change ?

Certains écrits seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public.

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >>.

[le courrier électronique](#)

[la lettre de motivation, la lettre de demande](#)

[le CV](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation de deux des écrits produits.

2. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique (premier semestre)

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) << Supérieur >>., accès au module << Excellence >>. et au module << Orthotypographie >>.
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site << [Sauf Erreur](#) >> :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par exercice sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter ;
- travailler sur les adresses, GET/POST ;
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.) ;

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée ;
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires ;
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

3. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique individuel (deuxième semestre)

Programme :

Les documents produits en « maîtrise de l'écrit » seront repris pour les thématiques suivantes :

- Sauvegardes des données : sauvegardes locales automatisées type « time machine ». Quelques notions de SVN. Gestion de l'historique des modifications, possibilité de retour arrière en cas de problème. Sauvegarde sur un serveur externe, « cloud ».
- Formats : création ou transformation de documents HTML, CSS, doc, odt, TXT. Création, conversion ou modification d'images.
- Conversions : compatibilité entre différents traitements de texte, passage de Word à LibreOffice ou l'inverse. Conversions XML, HTML, TXT.
- Template : création de modèles de documents sous logiciels WYSIWYG, ainsi que sous LaTeX et Lout. Réalisation de macros simples puis complexes.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

LICENCE 3 (Lettres, Documentation, FLE, Pluridisciplinaire, Lettres-Histoire-Droit)

1. Maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

- Travail de rédaction collaboratif d'un magazine complet sur [Google Drive et édition sur Wordpress et Madmagz \(conception, rédaction, édition, analyse\)](#).
- Dimensions rédactionnelles : la construction, la mise en mots, les normes (orthographe, lexique, syntaxe, typographie).
- Fonctions de traitement de texte : mettre en page ; insérer des images ; rechercher/remplacer ; se servir des marques de construction ; utiliser des tabulations ; couper, copier, coller, déplacer ; appliquer les outils de révision ; accentuer des majuscules, formater des paragraphes, surligner, utiliser le mode commentaire, utiliser l'historique de modification des différents auteurs...
- Dimension réflexive : écrire à plusieurs : enjeux, difficultés, méthodes. Intérêts et limites de l'outil ; analyse des pistes didactiques avec des étudiants.

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

Évaluation : évaluation individuelle et collective de la production finale.

Tous les magazines seront publiés sur le site web de l'UFR à destination d'un plus large public. Des versions papier pourront être éditées.

2. Informatique et maîtrise de l'écrit numérique collaboratif (premier semestre)

Programme :

Le travail collaboratif amorcé dans le module « maîtrise de l'écrit numérique collaboratif » permettra de récupérer les structures mises en place afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Utilisation des outils collaboratifs : outils de l'université, Google, Framasoft, Microsoft, Apple. Retour sur les subversions.
- Gestion de projet : Pert, Gantt project. MindMap avec FreeMind et MindUp.
- Optimisation des recherches sur internet : notion de requête, automatisation par des scripts simples en Python. Récupération et recherche de flux RSS.
- Wordpress : utilisation avancée, modification des styles notions de PHP.

Évaluation : voir le guide des études au semestre concerné

3. Maîtrise des normes écrites par l'outil numérique

Programme :

- Travail individuel présentiel et à distance sur la plateforme de formation [Voltaire parcours complet du module](#) « Supérieur », accès au module « Excellence » et au module « Orthotypographie ».
- Dimensions réflexives : les principes d'apprentissage mis en œuvre (individualisation, aides à la mémorisation, évaluation, soutiens à la motivation...) ; le mode administrateur ; analyse critique (intérêts et limites).

Ressources en ligne sur le site « [Sauf Erreur](#) » :

[les enjeux de la maîtrise des normes écrites](#)

[l'ensemble des rubriques sur l'orthographe, le lexique, la syntaxe et la typographie](#)

[les usuels en ligne](#)

[l'analyse critique du Projet Voltaire](#)

Évaluation : par test d'évaluation initial et final sur plateforme.

Certification : une possibilité de certification « Projet Voltaire » sera proposée aux étudiants volontaires.

De plus, les travaux sur le projet Voltaire seront utilisés sur le plan informatique afin de :

- récupérer des données d'un site web et les exploiter.
- travailler sur les adresses, GET/POST.
- étudier la manière dont sont faits les sites utilisant des frameworks et particulièrement les technologies permettant de générer des questionnaires (bases de données, sqlite, javascript, etc.).

De manière moins directe, l'utilisation des ressources en ligne permettra d'aborder également les notions suivantes :

- création d'un document HTML, CSS et XML en respectant les normes et comprendre les avantages. Validations W3C. Fonctionnement des SPAM, protection contre les SPAM. Création d'un générateur de SPAM et d'une protection associée.
- licences : Avantages et inconvénients des logiciels libres et propriétaires.
- confidentialité : Protection des informations par cryptographie sur LibreOffice, Word ou avec un logiciel particulier. Sécurité du disque dur de la machine. Traces laissées sur internet et sur un ordinateur. Logiciels et critères permettant une évaluation du rayonnement sur un réseau.

Pour valoriser le semestre

Bonus

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université.

Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de formation et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
 - 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
 - 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).
 - 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.
 - 5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.
 - 6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.
- La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.*

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture
- 3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)
- 4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif
- 5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...
- 6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

Stages

Il est vivement conseillé aux étudiants d'effectuer au moins un stage en rapport avec leur formation et leur projet professionnel durant leur cursus de Licence. Réfléchissez avec l'aide de l'un de vos enseignants pour en définir le thème pédagogique !

À l'UFR de Lettres & Arts, dans le cadre du dispositif « Aide à la réussite », en semestre 6, le module de préprofessionnalisation comprend un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. L'ensemble est affecté de crédits ECTS.

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet Convention de stage.

Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Cours de langue pour les étudiants Erasmus

Un cours de langue française réservé aux étudiants accueillis dans le cadre des échanges interuniversitaires (Erasmus et conventions bilatérales) est dispensé deux fois par semaine, dès la rentrée universitaire.

L'assiduité aux séances et l'évaluation prévue pour le semestre permettent l'attribution de trois crédits ECTS.

ARTS DU SPECTACLE

La licence « Arts du Spectacle » de l'UFR de Lettres & Arts s'adresse aux étudiants désireux de suivre un cursus universitaire dans les domaines de la scène et de la pédagogie.

La confrontation des cours théoriques et des pratiques scéniques avec des expériences contemporaines du théâtre, de l'écriture, de la danse, du cirque ou de la marionnette permet à l'étudiant d'aiguiser son regard, de le sensibiliser aux processus de création, d'enrichir son parcours mais aussi d'acquérir une meilleure connaissance des institutions du spectacle vivant. Les étudiants sont en outre préparés à la gestion des projets culturels et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants. L'orientation particulière « jeunesse » de la filière « Arts du spectacle » à l'université d'Artois renforce l'originalité de la formation au plan national : les étudiants sont formés à la dramaturgie jeune public ainsi qu'à la pédagogie de la danse et des activités théâtrales.

Les étudiants issus de la licence « Arts du spectacle » peuvent s'orienter vers des métiers de chargé de relations publiques, d'intervenant dans les structures culturelles, de journaliste culturel, d'animateur d'ateliers de jeu et de professeur des écoles. La licence « Arts du Spectacle » trouve naturellement son prolongement dans le Master « Arts de la Scène et du spectacle Vivant » proposé par l'U.F.R. de Lettres & Arts.

Les liens tissés avec les différentes institutions, régionales et nationales, renforcent l'assise de la filière. Un partenariat est ainsi, par exemple, mis en place avec le Conservatoire d'Arras. La fréquentation assidue des salles de spectacle et de diverses manifestations culturelles, notamment celles du réseau Artoiscope, fait enfin pleinement partie de la formation.

Les responsables pédagogiques de chaque année de la licence assurent des permanences où les étudiants peuvent dialoguer avec eux sur leur cursus.

Important :

Quelques dizaines d'euros de dépense pour les frais de spectacle sont à prévoir en début d'année.

Mention : ARTS DU SPECTACLE

PREMIER SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.1 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 14 ECTS Coeff. 7	3	6		SAÉ 1.S1 (52h) Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Travail du spectateur	
			13hTD	Méthodologie de l'atelier dramaturgique	
			19h30 TD	Analyse d'œuvres dramatiques	
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Analyse de textes et d'œuvres	2 exercices
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre médiéval	2 exercices
	1	2	13h CM	Dramaturgie	2 exercices
Compétence 2 UE2.1 Conceptualiser une pratique 8 ECTS Coeff. 4	1	2	19h30 TD	Textes et matériaux	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques de la danse	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Arts plastiques	2 exercices
Compétence 5 UE5.1 Construire son projet professionnel 8 ECTS Coeff. 4	1	2	19h30 TD	Institution & métiers des arts du spectacle	2 exercices
	1	2	13h TD	Projet voltaire	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

SAÉ 1.S1 - Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur :**TD – Travail du spectateur (19h30/semestre)**

Enseignantes : Aurélie BOULANGER, Agathe GIRAUD et Amélie PÉRU

Programme :

Ces travaux dirigés, organisés autour de l'analyse de cinq à six spectacles choisis dans l'actualité théâtrale de la région, permettront aux étudiants de repérer les éléments fondamentaux de la création, de la représentation et de la réception. Le cours permettra aux étudiants de problématiser le passage du texte à la scène, de comprendre les notions de dramaturgie et d'esthétique, d'étudier le concept de mise en scène et d'examiner les différents discours autour des spectacles (présentation, programmation, réception...). Les spectacles analysés témoigneront de la pluralité des scènes de la région et de la diversité de la programmation scénique contemporaine (théâtre, danse, cirque, musique, opéra, marionnette, etc.). Chaque spectacle auquel le groupe assistera fera l'objet d'une discussion lors d'un temps d'échange en classe. Pour ce faire, il faudra développer une réflexion et des arguments construits autour des spectacles vus. Ces TD prendront place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques lecteur et du spectateur » dont le travail sera précisé en classe.

Objectifs :

- Repérer les éléments fondamentaux de la représentation ;
- Doter les étudiants d'outils d'analyse permettant de problématiser le passage du texte à la scène ;
- Aborder, sous un angle concret, le concept de mise en scène, de processus de création et de réception ;
- Analyser les scènes transdisciplinaires ;
- Ouvrir à une fréquentation des structures culturelles de la région voire au niveau national ;
- Acquérir un regard rigoureux et critique de spectateur.

Bibliographie :

- DANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Paris, Actes Sud, 2013.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET**TD – Méthodologie de l'atelier dramaturgique (13h/semestre)**

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme : Ce cours a pour objet d'accompagner et guider les étudiants au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ». Le cours sera l'occasion de revenir sur la méthodologie de l'analyse de mise en scène, du commentaire dramaturgique et sur l'expression écrite et orale.

Objectifs :

- Revenir sur l'approche méthodologique ;
- Consolider les connaissances théoriques ;
- Consolider la connaissance de la langue et l'expression écrite et orale.

Bibliographie :

- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques*
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET**TD – Analyse d'œuvres dramatiques (19h30/semestre)**

Enseignante : Aurélie BOULANGER

Programme : durant le semestre, nous nous exercerons à l'analyse dramaturgique sur des pièces de théâtre de genre, d'esthétique et de poétique différentes afin d'appréhender la variété des textes théâtraux et les différents modes d'analyse dramaturgique possibles.

Ce TD aura également pour objectif de fournir un socle de connaissances théâtrales liées à une pièce dite de répertoire, mais aussi d'explorer le théâtre contemporain et l'écriture de plateau.

Les pièces *Le Cid* de Corneille et *Les Petites Filles modernes* de Joël Pommerat feront l'objet de notre analyse.

Ce TD prendra place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ».

Objectifs :

- Analyser des textes dramatiques ;
- Élargir la connaissance du répertoire théâtral ;
- Élaborer un argumentaire dramaturgique construit ;
- Construire une culture théâtrale.

Lectures obligatoires :

- CORNEILLE, *Le Cid* (édition au choix).
- POMMERAT Joël, *Les Petites Filles modernes*, Actes Sud.

Lectures conseillées :

- CORNEILLE, *L'illusion comique*.
- Une autre pièce de Joël POMMERAT.

Bibliographie :

- ABIRACHED, *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, Grasset, 1978.
- BIET Christian, TRIAUD Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Gallimard, 2005.
- BORIE Monique, ROUGEMONT Martine de, SCHERER Jacques, *Textes d'esthétique théâtrale*, CDU SEDES, 1982.
- BOUDIER Marion, *Avec Joël Pommerat, Un Monde complexe*, Actes Sud, 2015.
- DANAN Joseph, RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Dunod, 1997.
- HUBERT Marie-Claude, *Les grandes théories du théâtre*, Armand Colin, 2010.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques - 3^e éd. - de Sarraute à Pommerat*, Armand Colin, 2016.
- POMMERAT Joël, *Théâtres en présence*, Actes Sud, 2016.
- VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, 1993.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique (13h/semestre)

Enseignante : Anaïs BONNIER

Programme :

Dans ce cours magistral, nous étudierons les fondements antiques du théâtre occidental. Le début du semestre se concentrera sur le théâtre grec (VI^e et V^e siècles av. J-C) et la fin du semestre sur les formes théâtrales romaines (IV^e-II^e siècles av. J-C). Pour ces deux périodes, nous nous intéresserons à la fois à l'édifice théâtre et à son architecture, à l'organisation concrète des représentations, mais aussi à la pensée du théâtre et à sa place dans la société et la politique.

Objectifs :

- Appréhender les fondements du théâtre occidental qui ont inspiré l'art dramatique et ses auteurs jusqu'à nos jours ;
- Comprendre l'évolution des formes théâtrales de l'antiquité entre le V^e et le II^e siècles avant JC ;
- Comprendre les liens forts entre art théâtral et société.

Lectures conseillées (éditions au choix) :

- SOPHOCLE, *Antigone*.
- ESCHYLE, *Les Sept contre Thèbes*.
- EURIPIDE, *Les Phéniciennes*.
- SÉNÈQUE, *Thyeste*.
- ARISTOPHANE, *Les Grenouilles*.

Bibliographie indicative :

- ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, *Théâtre complet*, LGF, 2000.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet*, trad. De Jean-Marc Alfonsi, 2 vol., Flammarion, 2014.
- DEMONT Paul, LEBEAU Anne, *Introduction au théâtre grec antique*, LGF, 1996.
- DUPONT Florence, LETESSIER Pierre, *Le Théâtre romain*, Armand Colin, 2012.

TD – Analyse de textes et d'œuvres (19h30/semestre)

Enseignante : Anaïs BONNIER

Programme : Ce TD est complémentaire du CM « Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre antique ». Tandis que le CM étudie plutôt les aspects socio-économiques et pratiques (architecture, organisation de la représentation) de ces formes théâtrales, le TD propose une approche dramaturgique, centrée sur les textes d'auteurs grecs et romains.

L'un des objets du cours sera de faire la distinction entre le genre comique et le genre tragique. Il s'agira également de comprendre la construction et l'évolution des écritures, et de parvenir à la mettre en lien avec l'évolution des espaces scéniques et du rôle du théâtre, en faisant dialoguer les connaissances acquises en CM avec les études précises des textes vus en TD.

Objectifs :

- Appréhender les fondements du théâtre occidental qui ont inspiré l'art dramatique et ses auteurs jusqu'à nos jours ;
- Comprendre l'évolution des formes théâtrales de l'antiquité entre le V^e et le II^e siècles avant JC.

Lectures obligatoires (éditions au choix) :

- ARISTOPHANE, *Lysistrata*.
- EURIPIDE, *Médée*.
- SÉNÈQUE, *Médée*.

D'autres lectures seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative :

- ARISTOTE, *La Poétique*.
- ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, *Théâtre complet*, LGF, 2000.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet*, trad. De Jean-Marc Alfonsi, 2 vol., Flammarion, 2014.
- DEMONT Paul, LEBEAU Anne, *Introduction au théâtre grec antique*, LGF, 1996.
- DUPONT Florence, LETESSIER Pierre, *Le Théâtre romain*, Armand Colin, 2012.
- MÉNANDRE, *Théâtre*, trad. d'A. Blanchard, LGF, 2000.
- PLAUTE, *Théâtre complet*, trad. de F. Dupont, Les Belles-Lettres, 2019.
- TÉRENCE, *Théâtre complet*, trad. de par P. Grimal, Gallimard, 1990.
- SÉNÈQUE, *Théâtre complet*, trad. de F. Dupont, Actes Sud, 2012.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : théâtre médiéval (13h/semestre)

Enseignante : Anaïs BONNIER

Programme :

À travers un parcours dans les œuvres du Moyen Âge, ce cours abordera à la fois le théâtre comme esthétique – dans ses dimensions scénographique et dramaturgique – et comme fait social – qui organise les spectacles, qui va les voir, quelle est leur utilité dans la société médiévale ?

Objectifs :

- Comprendre la singularité des esthétiques médiévales ;
- Savoir différencier les formes dramatiques et les situer chronologiquement ;
- Comprendre les liens entre théâtre et société.

Lectures obligatoires :

- BODEL Jean, *Le jeu de Saint Nicolas*, traduction et édition de Jean Dufournet, GF, 2005.
- DE LA HALLE Adam, *Le jeu de la feuilée*, Édition et traduction de Jean Dufournet, GF, 1989.

Bibliographie indicative :

- STANESCO Michel, *Lire le Moyen Âge*, Dunod, coll. « Lettres Sup », 1998.
- FAIVRE Bernard, *Les Farces*, Tomes 1 et 2, Imprimerie Nationale, 1997.
- GRÉBAN Arnoul, *Le Mystère de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ (1452)*, éd. Jean Subrenat, Folio Classiques, 1987.
- MAZOUER Charles, *Le Théâtre français du Moyen Âge*, SEDES, 1998.

CM – Dramaturgie (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objectif de définir le terme de « dramaturgie ». Après un retour historique sur la notion, nous étudierons ses liens avec la poétique théâtrale et la manière dont elle permet de lire et d'analyser une œuvre dramatique. Nous verrons ensuite comment la dramaturgie est convoquée pour examiner les différentes adaptations scéniques d'un même texte. Enfin, nous verrons que la dramaturgie ne concerne pas uniquement les œuvres textuelles mais touche plus largement à ce qu'on appelle le « plateau ». Ce cours magistral aura pour but de fournir aux étudiants, en plus des connaissances historiques sur la notion de dramaturgie, des notions théoriques et conceptuelles permettant d'aborder les formes textuelles et scéniques.

Objectifs :

- Comprendre la notion de dramaturgie ;
- Saisir les enjeux du métier de dramaturge ;
- Lire un texte dramatique ;
- Comprendre et analyser la pluralité des formes scéniques.

Bibliographie :

- BENHAMOU Anne-Françoise, *Dramaturgies de plateau*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2012.
- DANAN Joseph, *Qu'est-ce que la dramaturgie ?*, Arles, Actes Sud, 2010.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *L'analyse des textes dramatiques, de Sarraute à Pommerat*, 3^e éd., Armand Colin, 2016.
- POMMERAT Joël, *Théâtres en présence*, Actes Sud, 2016.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

Compétence 2 - UE2.1 - CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Textes et matériaux (19h30/semestre)

Enseignants : Nicolas SAELENS, Franckie DEFONTE et Manuela Filomena OTTAVIANI

Programme général : Le cours se déroulera en trois parties. Dans la première, la notion de « matériau » sera envisagée au filtre de la théorie et de l'histoire du théâtre. Elle ambitionnera de donner aux étudiant·es un ensemble de repères pour saisir les différentes significations et les multiples usages de la notion de « matériau ». Dans la seconde partie, après l'étude d'un certain nombre d'extraits d'œuvres, nous travaillerons plus précisément autour de la notion de matériau historique et de matériau dit du quotidien, mis en perspective dans le théâtre de Joël Pommerat et de Mohamed El Khatib ou dans les esthétiques et écritures du flux, dans une (re)lecture des éléments naturels (eau/feu/air/terre) et des liquidités organiques (fluides intra et extra corporels) au sein des relations voix-corps-paysage, dans une poétique de l'écoulement, l'écroulement et l'assèchement. Dans la troisième partie, les étudiant·es seront invité·es à expérimenter le travail (collectif ou individuel) du matériau au plateau.

Objectifs : Passer d'un texte à la scène ; cibler ce que recouvre la notion de « matériau » au théâtre et se familiariser avec les métamorphoses du texte dans la création scénique contemporaine.

Lectures conseillées :

- DANAN, Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Actes Sud, Arles, 2013.
- JOLIVET-PIGNON, Rafaëlle, *La Représentation rhapsodique : quand la scène invente le texte*, L'Entretemps, Montpellier, 2015.
- LEHMANN, Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, L'Arche Éditeur, Paris, 2002.
- SARRAZAC, Jean-Pierre (dir.), *Lexique du drame moderne et contemporain*, Circé, Belval, 2005.

Programme de Franckie Defonte :

Le texte se suffit-il comme matériau sonore évocateur d'images et de sens ou *a contrario* le texte nécessite-t-il d'autres matériaux pour prendre vie au plateau et rendre visible l'invisible, palpable l'impalpable ? C'est ce que nous expérimentons en explorant, par la mise en jeu, différents extraits de scènes théâtrales du répertoire classique et contemporain aux musicalités d'auteurs tels Racine, Corneille, Molière, Musset, Beckett, Koltès, Pommerat, Nguyen...

Nous explorerons ainsi différents « types » de textes, non seulement le texte écrit, mais aussi le texte visuel, le texte sonore, le texte corporel et autres possibles.

La liste des scènes travaillées sera présentée lors du 1^{er} cours.

Objectifs :

- Exposer les étudiants aux différents types de création textuelle en travaillant au plateau l'incomplétude du texte, et ainsi imaginer, par les différents matériaux possibles, pourquoi et comment compléter le texte troué de théâtre.

Lectures obligatoires :

- ARTAUD Antonin, *Le théâtre et son double*, Gallimard, « Folio Essais », 1985.

Lectures conseillées :

- BROOK Peter, *L'Espace vide. Écrits sur le théâtre*, Seuil, Points « Essais », 2014
- GROTOWSKI Jerzy, *Vers un théâtre pauvre*, Éditions L'Âge d'Homme, 1993.

Programme de Manuela Ottaviani :

Entre pratique et théorie, nous expérimentons les différents « types » de textes, non seulement le texte écrit, mais aussi le texte visuel, le texte sonore, le texte corporel... Quelle relation y a-t-il entre le texte et les matériaux ? Qu'est-ce qu'un texte ? Qu'est-ce qu'un matériau ? Peut-être sont-ils la chaîne et la trame d'un même tissage.

Objectifs : La primauté du texte écrit n'est pas pour autant partagée. Au théâtre, dans les théâtres (car il y a beaucoup de théâtres), la notion de texte a subi une transformation importante, et celle de matériau également. À travers des exercices corporels et des suggestions littéraires, l'objectif est d'exposer les étudiants aux différents types de création textuelle au théâtre.

Lectures obligatoires :

- QUENEAU Raymond, *Exercices de style*.

Lectures conseillées :

- BARBA Eugenio, *Le Canoë de papier - Traité d'Anthropologie théâtrale*, Éditions L'Entretemps, 2004
- BARBA Eugenio, SAVARESE Nicola, *L'Énergie qui danse : Dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, Éditions L'Entretemps, 2004
- GROTOWSKI Jerzy, *Vers un théâtre pauvre*, Éditions L'Âge d'Homme, 1993.
- VARLEY Julia, *Pierres d'eau : Carnet d'une actrice de l'Odin Teatret*, Éditions L'Entretemps, 2009

TD – Pratiques de la danse (19h30/semestre)

Enseignants : Alain DEVOST et Gustavo GELMINI

Programme d'Alain Devost :

« Le corps est un, il réunit le mécanique, le sensoriel, le relationnel et le symbolique »

Comme le souligne cette phrase d'Hubert Godard, le mouvement est multiple ; le comédien s'appuiera sur les fondamentaux de la danse pour construire des personnages dansants en prenant les reculs nécessaires à l'émergence d'une abstraction à sens multiples. Il appréhendera sa relation au temps et à l'espace par choix ; sa relation aux autres par un langage non-verbal.

Objectif : Trouver le lien entre le personnage textuel et le personnage corporel.

Bibliographie :

- BOURCIER Paul, *Histoire de la danse*, Seuil (épuisé mais disponible à la BU), 2 vol.
- CALLAIS-GERMAIN Blandine, *Anatomie par le mouvement*, 1985.
- CREMEZI Sylvie, *La signature de la danse contemporaine*, Chiron, 1997.
- FEBVRE Michèle, *Danse contemporaine et théâtralité*, éd. Chiron, 1994.
- MICHEL Marcelle et GINOT Isabelle, *La Danse au XX^e siècle*, éd. Bordas, 1995.

Programme de Gustavo Gelmini :

Ce cours proposera une initiation pratique à la création en cinédanse. À travers différentes expérimentations entre mouvement, espace, caméra et montage, les étudiants découvriront les spécificités de cette forme artistique située à la rencontre de la danse et du cinéma. Nous réfléchirons également à la manière dont la dramaturgie du mouvement peut donner naissance aussi bien à des œuvres chorégraphiques qu'à des films de danse. L'objectif sera de leur permettre de réaliser de courtes formes de cinédanse ou de brèves scènes chorégraphiques.

Le cours alternera expérimentations pratiques, visionnage d'œuvres de référence et réalisation progressive d'un projet personnel ou collectif.

Objectifs :

- Découvrir les fondamentaux de la cinédanse ;
- Comprendre les relations entre chorégraphie et cinéma ;
- Expérimenter les outils de composition cinématographique appliqués à la création chorégraphique ;
- Élargir les possibilités de création en plaçant le mouvement et le geste au cœur de la dramaturgie ;
- Concevoir et réaliser une courte cinédanse ou une courte forme chorégraphique.

Lectures conseillées :

- CLARKE Shirley, *Choreography of cinema. An interview with Shirley Clarke*, Entretien fait par Lauren Rabinovitz, *Afterimage*, décembre 1963, pp. 8-11.
- DEREN Maya, *Choreography for the Camera*, *Dance Magazine*, 1945.
- LEPECKI André, *Errancy as Work : Seven Strewn Notes for Dance Dramaturgy*, dans *Dance Dramaturgy: Modes of Agency, Awareness and Engagement*, Palgrave Macmillan, 2015.
- WALON Sophie, *Esthétique et dramaturgie des bruits dans les ciné-danses*, *Ligeia* n° 141-144, 2015/2, n° 141-144, pp. 222-233. URL : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2015-2-page-222.htm>
- WALON Sophie, *Transporté par la danse. Les téléportations ciné-chorégraphiques, un motif récurrent en vidéo-danse*, *Repères, cahier de danse* n°40, 2018/1, pp. 22-25. URL : <https://www.cairn.info/revue-reperes-cahier-de-danse-2018-1-page-22.htm>
- WALON Sophie, *Esthétique et dramaturgie des bruits dans les ciné-danses*, *Ligeia* n° 141-144, 2015/2, n° 141-144, pp. 222-233. URL : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2015-2-page-222.htm>

Bibliographie :

- EISENSTEIN Sergueï, *Le Sens du film*, Christian Bourgois, 1976.
- PEARLMAN Karen, *Cutting Rhythms: Shaping the Film Edit*, Focal Press, 2e éd., 2016.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignants : Sébastien DEBEIRE, Franckie DEFONTE et Gawel SEIGNEURET

Programme de Sébastien Debeire :

À travers un échauffement suivi d'exercices spécifiques, ce TD entend expérimenter, comprendre et explorer différentes méthodes de jeu (Stanislavski, Lecoq...) mises à l'épreuve d'une pièce de théâtre contemporaine. En évitant l'écueil du formatage de l'acteur et de la sacralisation d'une méthode « magique », il s'agira plutôt d'interroger, d'analyser et de critiquer les différentes méthodes.

Objectifs :

- Découvrir différentes méthodes de jeu « historiques » et « canoniques » et les appréhender sur le plan théorique et pratique ;
 - Voir évoluer une mise en scène d'un même texte au contact de différentes méthodes.
- La pièce de théâtre sera communiquée à la rentrée.

Bibliographie non exhaustive :

- LECOQ Jacques, *Le Corps poétique*, Actes Sud Papiers, Arles, 1997.
- PEZIN Patrick, *Le Livre des exercices à l'usage des acteurs*, Les voies de l'acteur, 1999.
- STANISLAVSKI Constantin, *La Formation de l'acteur*, Payot, 2015.

Programme de Franckie Defonte

Le cours s'inscrit dans l'apprentissage du jeu de l'acteur à travers de nombreux exercices et la mise en jeu d'une scène tirée du répertoire de l'auteur contemporain Luc Tartar et choisie librement par chaque étudiant. Il s'agit de confronter les étudiants aux problématiques qui sous-tendent le jeu de l'acteur et de travailler ainsi le rapport à soi, le rapport à l'autre, le rapport au texte et le rapport à l'espace. Pour comprendre au plus près notre instrument émotionnel et physique et pour échapper à tout formatage, nous nous appuyons sur la méthode de Constantin Stanislavski, pédagogue et metteur en scène russe. Cependant, il ne s'agira pas d'enseigner un système, mais d'être à l'écoute de la spécificité de chacun pour faire en sorte que l'acteur soit inventif et créateur.

Objectifs :

- Mieux appréhender les bases du jeu de l'acteur et trouver sa propre vérité dans l'interprétation : maîtrise de son instrument (corps, voix, émotion...), écoute et connexion au partenaire, appropriation de la parole de l'auteur pour la faire sienne ;
- Acteur-Créateur.

Lectures obligatoires :

- STANISLAVSKI Constantin, *La Formation de l'acteur* (1936), éditions Pygmalion, 2021.
- Une œuvre au choix dans la bibliographie de Luc TARTAR.

Lectures conseillées :

- BROOK Peter, *L'Espace vide. Écrits sur le théâtre*, Seuil, Points « Essais », 2014
- LECOCQ Jacques, *Le Corps poétique*. Actes Sud, « Papiers », 2026
- PEZIN Patrick, *Le Livre des exercices à l'usage des acteurs*, Éditions L'Entretemps, 2012

Programme de Gawel Seigneuret :

À travers une réécriture du mythe d'Antigone nous utiliserons les rapports de tension, de répulsion et d'attraction entre Antigone et Créon pour comprendre les mécanismes d'interactions et de jeu entre les comédiens. Nous utiliserons un panel d'échauffements et d'exercices pour mettre le corps de l'acteur dans une disponibilité de jeu et appréhender la notion du « Hic et nunc », pour comprendre ainsi ce que peut être le rapport de l'acteur à son corps, celui du partenaire, au texte et à l'espace. Nous envisagerons ce qu'est « l'acteur d'intensité » : celui qui se laisse faire, traverser, plutôt que l'acteur volontaire qui veut plier le jeu à ses volontés.

Lectures obligatoires :

- CORNIL Axel, *Si je crève ce sera d'amour*, Lansman Éditeur, 2015.
- NOVARINA Valère, *Lettre aux acteurs*, dans : *Le théâtre des Paroles*, P.O.L., 2007, p 9-35.
- SOPHOCLE, *Antigone*, trad. Irène Bonnaud & Malika Hammou, Les Solitaires Intempestifs, 2004.

Lectures conseillées :

- BROOK Peter, *L'Espace vide*, Paris, Le Seuil, 1977.
- DONELLAN Declan, *L'Acteur et la cible*, Paris, L'Entretemps, coll. « Les voies de l'acteur », 2018.

Spectacle conseillé :

- *Œdipe Roi*, d'après Sophocle, adaptation & mise en scène Éric LACASCADE.

TD – Arts plastiques (19h30/semestre)

Enseignant : Moïse VERMEIL

Programme :

Ce module propose d'interroger la notion d'espace dans ses dimensions plastiques, scénographiques, symboliques et anthropologiques. Des premières structures d'organisation des sociétés humaines aux dispositifs scéniques contemporains, il s'agira de comprendre comment l'espace produit du sens, organise et dirige les corps et participe à la dramaturgie d'une œuvre. En appui à l'analyse d'un objet dramatique, nous constituerons progressivement un répertoire de références spatiales, architecturales et plastiques nourrissant un projet scénographique à développer. Le cours privilégie une approche par l'expérimentation : croquis, recherches graphiques, maquettes, fabrication de volumes et exercices plastiques permettant d'explorer différentes manières de penser, représenter et construire l'espace. L'objectif est de développer une écriture plastique personnelle, capable d'articuler l'espace au motif et au noyau dramatique d'une œuvre.

Objectif :

- Interroger la notion d'espace dans ses dimensions plastiques, scénographiques, symboliques et anthropologiques ;
- Développer une capacité d'analyse de l'espace au service d'un objet dramatique ;
- Constituer un répertoire de références spatiales, architecturales et plastiques ;
- Expérimenter différentes pratiques de représentation et de conception de l'espace (croquis, maquette, volume, recherches graphiques) ;
- Développer une écriture plastique personnelle en lien avec le motif et le noyau dramatique d'une œuvre ;
- Acquérir les outils de conception et de communication d'un projet scénographique.

Lectures conseillées :

- APPIA Adolphe, *L'Œuvre d'art vivant*, Atar, 1921
- BABLET Denis, *Les Révolutions scéniques du XX^e siècle*, Société internationale d'art XX^e siècle, 1975
- BROOK Peter, *L'Espace vide*, Paris, Le Seuil, 1977
- GORDON CRAIG Edward, *De l'Art du théâtre*, Circé, 1999

- KOKKOS Yannis, *Le Scénographe et le héron*, Actes Sud, 1989
- KANTOR Tadeusz, *Le Théâtre de la mort*, L'Âge d'Homme, 1990
- LEFEBVRE Henri, *La Production de l'espace*, Economica, 2000

Compétence 5 - UE5.1 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Institution et métiers des arts du spectacle (19h30/semestre)

Enseignante : Margaux LICOIS

Programme :

Dans ce cours nous nous intéresserons à la structuration du spectacle vivant en France : en allant du plus institutionnalisé au plus alternatif, nous traverserons les réalités structurelles et économiques du secteur (origines, labellisation, subventionnement, etc.) à travers ses spécificités. En suivant la même logique, nous aborderons la diversité des métiers du spectacle vivant à travers leurs rôles, de la conceptualisation à la diffusion d'une forme spectaculaire. Pour raccrocher le plus possible cet enseignement aux réalités de terrain, une partie des séances permettra la rencontre des étudiant.es avec les structures du spectacle vivant du territoire, ainsi qu'avec les professionnel.les qui les font vivre.

Objectifs :

- Comprendre et saisir les enjeux de l'environnement et l'économie du spectacle vivant ;
- Découvrir la spécificité et la diversité des métiers liés aux arts de la scène ;
- Acquérir des éléments de culture et un vocabulaire spécifiques ;
- Ouvrir le spectre des différentes professions, expériences, tailles et natures des structures (public, privé, associatif).

Bibliographie :

<https://www.observatoire-culture.net>

www.artcena.fr

<https://www.cpnfsv.org/accueil>

- ABIRACHED Robert (dir.), *La décentralisation théâtrale*, 4 vol. : *Le premier âge, 1945-1958* ; *Les années Malraux, 1959-1968* ; *1968, Le tournant* ; *Le temps des incertitudes, 1968-1981*, Actes Sud, Paris, 1992, 1993, 1994 et 1995.
- BODIGUEL Jean-Luc, *L'Implantation du ministère de la Culture en région*, Comité d'histoire du Ministère de la Culture, La Documentation française, Paris, 2001.

- DENIZOT Marion, *Jeanne Laurent, une fondatrice du service public pour la culture, 1946-1952* (préface de Robert Abirached), Comité d'histoire du Ministère de la Culture, La Documentation française, Paris, 2005.

Pour une bibliographie complémentaire : [Bibliographie de l'histoire des politiques culturelles](#), p. 174-186, Ministère de la Culture.

TD – Projet Voltaire (13h/semestre)

Enseignant : Gianni RANIERI

Objectif : Approfondir la maîtrise des écrits numériques et des normes par l'outil numérique (Projet Voltaire) : voir la présentation de l'ensemble du projet « Maîtrise de l'écrit numérique individuel » dans les pages d'introduction. + « fichiers PDF d'autoformation » avec la B.U. (voir présentation dans les pages d'introduction)

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26h/semestre)

L'étudiant choisira une langue vivante étrangère de niveau baccalauréat : anglais, allemand ou espagnol. Il en poursuivra l'étude jusqu'à la fin de la Licence.

Le cours se concentrera sur la pratique orale de la langue telle qu'elle se parle au quotidien (compréhension et utilisation du vocabulaire courant, des formules usuelles nécessaires à la conversation dans divers contextes de la vie quotidienne...), en s'appuyant particulièrement sur des écrits ou documents divers affiliés à la sphère des Arts du Spectacle dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone.

Le cours consistera également à travailler, de manière individuelle, en petit groupe ou en classe entière, les fondamentaux de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe...) en fonction des besoins de chacun, et ce en particulier grâce à l'utilisation des moyens et ressources disponibles sur la plateforme de cours en ligne *Moodle* ; il s'agira aussi d'approfondir les thématiques abordées.

Objectifs :

- Consolider les compétences telles qu'elles sont définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite ;
- Donner ou redonner confiance aux étudiants qui se sentent fragiles en anglais, allemand ou espagnol pour pouvoir communiquer au quotidien ;
- Découvrir des aspects variés de la culture, des arts, et de la civilisation des pays anglophones, germanophones ou hispanophones ;
- Familiariser les étudiants avec un vocabulaire spécifique aux Arts du Spectacle.

Anglais

Enseignant : Pierre BOUQUET

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com).
 Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-Delépine, Ophrys).
 Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys).
 Journaux et magazines en ligne (*The Guardian*, *The NY Times*, *The Independent*, *The Sydney Morning Herald*...).
 Radio et TV en ligne (*BBC*, *CNN*, *NBC*, ...).
 Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais.
 Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...).

Allemand

Enseignante : Évelyne JACQUELIN

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemande) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base (S1 : déclinaison du groupe nominal, syntaxe élémentaire).

Objectifs :

- Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales) dans un contexte quotidien.

Lectures obligatoires :

Documents fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Lectures conseillées :

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, *Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours* (ellipses).

Grammaires allemandes :

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel, *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique).
- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette).
- JANITZA Jean, SAMSON Gunhild, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).

Dictionnaire unilingue :

- Duden - *Deutsches Universalwörterbuch*, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

Dictionnaires bilingues :

- *Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand* (Larousse ; version en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- *Grand dictionnaire bilingue allemand* (Hachette & Langenscheidt ; version en ligne : <https://fr.langenscheidt.com/allemand-francais/>)

Lectures bilingues :

- collections « Folio bilingue » (Gallimard), « Les Langues pour tous » (Pocket), « Langues / Bilingue série allemand » et « Langues / Lire en allemand » (LGF Livre de Poche), « Bilingue jeunesse / Français-Allemand » (Ipagine).

Séries en VO sous-titrées :

- *Dark*, *Babylon Berlin*, *Ku'Damm* et plus d'informations sur : <https://www.deutschland.de/fr/topic/culture/un-apercu-des-meilleures-series-allemandes-avec-bandes-annonces>
- <http://cle.ens-lyon.fr/allemand/arts/cinema/series-allemandes>

Bibliographie :

Ressources pédagogiques en ligne :

- <https://deutschlernerblog.de> (site d'enseignants d'allemand langue étrangère).
- <https://www.dw.com/de/deutsch-lernen/s-2055> (partie pédagogique du site de la Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale).
- <https://www.kindernetz.de> (site d'information de la SWR, radio-télévision régionale, pour les enfants).
- <http://www.zeitklicks.de> (site pour les enfants et adolescents – niveau collège – sur l'histoire allemande 1890-1989).
- <https://www.kinderzeitmaschine.de> (site d'histoire générale à destination des enfants, niveau collège).
- <https://www.hanisauland.de/index.html> (portail d'informations politiques pour élèves de classes primaires et collégiens).

Sites d'information multilingues :

- Deutsche Welle, radio-télévision allemande à diffusion internationale : <https://www.dw.com/de/themen/s-9077>
- Tatsachen über Deutschland (portail d'information officiel multilingue de la RFA : présentation générale du pays) : <https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de>

Espagnol

Enseignante : Azucena TAMAYO

Bibliographie :

- *Les Mots espagnols*, par J. Agnès et J. Vinias, éd. Hachette, pour vous permettre de compléter vos connaissances lexicales en révisant du vocabulaire.
- Une grammaire espagnole, par exemple *La Pratique de l'espagnol de A à Z*, éd. Hatier, et un manuel de conjugaison par exemple *Hablo, hablas, habla*, éd. Hachette.
- Un dictionnaire unilingue étant autorisé à l'examen, nous vous conseillons le *Planeta*, un dictionnaire bilingue (exclu à l'examen) qui pourra être consulté en cours d'année, par exemple le *Dictionnaire français-espagnol* Larousse.

Lectures conseillées en langue espagnole : de nombreux recueils de contes et nouvelles existent en édition bilingue, dans la série « Lire en espagnol », collection « Les langues modernes » du Livre de Poche, ou dans la collection bilingue de Presses Pocket (par exemple, *Nouvelles espagnoles contemporaines*, *Nouvelles hispano-américaines*, 2 vol.).

La lecture régulière du magazine *Vocabulaire* dans sa version espagnole peut également être recommandée.

Lire la presse en ligne (www.elpais.es/ www.elmundo.es), regarder la télé espagnole (www.rtve.es), écouter la radio (www.radio.fr/langue/Espagnol)

Mention : ARTS DU SPECTACLE
DEUXIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	EVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE 1.2 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 14 ECTS Coeff. 7	3	6		SAÉ 1.S2 (52h) Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Travail du spectateur	
			13h TD	Méthodologie de l'atelier dramaturgique	
			19h30 TD	Analyse des textes	
	1	2	13h CM	Histoire, esthétique et théories du théâtre: XVI ^e - XVII ^e siècles	2 exercices
	1	2	13h CM	Dramaturgie du théâtre moderne et contemporain	2 exercices
	1	2	13h CM	Théâtre jeune public (CM)	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Théâtre jeune public (TD)	2 exercices
Compétence 2 UE 2.2 Conceptualiser une pratique 10 ECTS Coeff. 5	1	2	13H TD	Techniques de la scène	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Atelier d'écriture dramatique et écopoétique	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Objets scéniques	2 exercices
	OU				
	1	2	19h30 TD	Pratiques vocales et musicales	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Pratiques du cirque	2 exercices
	OU				
	1	2	19h30 TD	Pratiques de la marionnette	2 exercices
Compétence 5 UE 5.2 Construire son projet professionnel 6 ECTS Coeff. 3	2	4	26H TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices
	1	2	13H TD	TICE	2 exercices

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

Compétence 1 - UE 1.2 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

SAÉ 1.S2 - Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur :

TD – Travail du spectateur (19h30/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Amélie PÉRU

Programme :

Ces travaux dirigés, organisés autour de l'analyse de cinq à six spectacles choisis dans l'actualité théâtrale de la région, permettront aux étudiants de repérer les éléments fondamentaux de la création, de la représentation et de la réception. Le cours permettra aux étudiants de problématiser le passage du texte à la scène, de comprendre les notions de dramaturgie et d'esthétique, d'étudier le concept de mise en scène et d'examiner les différents discours autour des spectacles (présentation, programmation, réception...). Les spectacles analysés témoigneront de la pluralité des scènes de la région et de la diversité de la programmation scénique contemporaine (théâtre, danse, cirque, musique, opéra, marionnette, etc.). Chaque spectacle auquel le groupe assistera fera l'objet d'une discussion lors d'un temps d'échange en classe. Pour ce faire, il faudra développer une réflexion et des arguments construits autour des spectacles vus. Ces TD prendront place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques lecteur et du spectateur » dont le travail sera précisé en classe.

Objectifs :

- Repérer les éléments fondamentaux de la représentation ;
- Doter les étudiants d'outils d'analyse permettant de problématiser le passage du texte à la scène ;
- Aborder, sous un angle concret, le concept de mise en scène, de processus de création et de réception ;
- Analyser les scènes transdisciplinaires ;
- Ouvrir à une fréquentation des structures culturelles de la région voire au niveau national ;
- Acquérir un regard rigoureux et critique de spectateur.

Bibliographie :

- DANAN Joseph, *Entre théâtre et performance : la question du texte*, Paris, Actes Sud, 2013.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

ET

TD – Méthodologie de l'atelier dramaturgique (13h/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Marie ASTIER

Programme :

Ce cours a pour objectif de prolonger les réflexions vues dans le cadre des cours relatifs à la SAE « Atelier dramaturgique » et a pour vocation de mettre les étudiants en situation d'analyse dramaturgique, à la table et au plateau. Pour cela, nous nous concentrerons sur la lecture d'une œuvre intégrale dont la lecture est obligatoire : *Hécube pas Hécube*, de Tiago Rodrigues, que nous travaillerons à la table et au plateau.

Objectifs :

- Comprendre la notion de dramaturgie ;
- Lire un texte dramatique ;
- Comprendre et analyser la pluralité des formes scéniques ;
- Acquérir des repères d'histoire du théâtre ;
- Comprendre les enjeux scéniques, dramaturgiques et institutionnels du théâtre moderne et contemporain ;
- Acquérir des réflexes dramaturgiques au plateau.

Lectures obligatoires :

- RODRIGUES Tiago, *Hécube pas Hécube*, Besançon, Les Solitaires Intempestifs, 2024.

ET

TD – Analyse des textes (19h30/semestre)

Enseignante : Aurélie BOULANGER

Programme : durant le semestre, nous nous exercerons à l'analyse dramaturgique pour appréhender l'originalité et les enjeux de la réécriture contemporaine d'*Antigone* de Sophocle. Nous étudierons également un drame romantique en le replaçant dans son contexte de création.

Nous prendrons comme objet d'étude *Antigonick* d'Anne Carson et *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset en lien avec la scène historique qui l'a inspiré, *Une Conspiration de 1537* de George Sand.

Ce TD prendra place au sein de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation « Atelier dramaturgique : pratiques du lecteur et du spectateur ».

Objectifs :

- Analyser des textes dramatiques ;
- Approfondir la connaissance du répertoire théâtral ;
- Comprendre les enjeux de la réécriture moderne d'une pièce antique ;
- Élaborer un argumentaire dramaturgique construit.

Lectures obligatoires :

- CARSON Anne, *Antigonick*, L'Arche.
- MUSSET, *Lorenzaccio* (édition au choix).
- SAND George, *Une Conspiration de 1537* (texte en version numérique : <https://www.lettresvolees.fr/musset/documents/Conspiration.pdf>).

Lectures conseillées :

- HUGO, *Hernani*.
- SOPHOCLE, *Antigone*.

Bibliographie :

- BORIE Monique, ROUGEMONT Martine de, SCHERER Jacques, *Textes d'esthétique théâtrale*, CDU SEDES, 1982.
- BIET Christian, TRIAUD Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Gallimard, 2005.
- DANAN Joseph, RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Dunod, 1997.
- HUBERT Marie-Claude, *Les grandes théories du théâtre*, Armand Colin, 2010.
- LEDDA Sylvain, *Lorenzaccio*, Sorbonne PSN, 2020.
- NAUGRETTE Florence, *Le Théâtre romantique : Histoire, écriture, mise en scène*, Seuil, 2001.
- NAUGRETTE Catherine, *L'Esthétique Théâtrale*, Nathan université 2000.
- VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, 1993.

CM – Histoire, esthétique et théories du théâtre : XVI^e - XVII^e siècles (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques des XVI^e et XVII^e siècles dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques, notamment de la pièce *Iphis et Iante* d'Isaac de Benserade.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Lectures obligatoires :

- BENSERADE Isaac (de), *Iphis et Iante*, 1637, disponible en ligne : https://www.theatre-classique.fr/pages/pdf/BENSERADE_IPHISSETIANTE.pdf

Bibliographie :

- *Le Théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance*, dir. Darwin Smith, Gabriella Parussa, Olivier Halévy Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2014.
- *Le Théâtre français du XVII^e siècle, histoire - textes choisis - mises en scène*, dir. Christian Biet, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.

- *Le théâtre français du Moyen Âge et de la Renaissance*, dir. Darwin Smith, Gabriella Parussa, Olivier Halévy Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2014.
- *Le Théâtre français du XVII^e siècle, histoire - textes choisis - mises en scène*, dir. Christian Biet, Paris, L'Avant-Scène Théâtre, 2009.
- ROUBINE Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Armand Colin, coll. « Lettres sup », 1993.
- SCHERER Jacques, *La Dramaturgie classique en France* (1950), nouvelle éd., Paris, Armand Colin, 2014.
- VIALA Alain (dir.), *Le Théâtre en France des origines à nos jours*, PUF, coll. 1^{er} cycle, 1997.

CM – Dramaturgie du théâtre moderne et contemporain (13h/semestre)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme :

Au travers de ce cours de 13h nous aborderons les dramaturgies du théâtre politique dans le monde. En nous attachant aux différents auteurs et metteurs en scène et aux différentes cultures dont ils sont issus, nous aurons un regard anthropologique sur leurs œuvres. Puis nous chercherons au travers d'exercices de pratiques à aborder différentes formes de théâtre politique.

Bibliographie conseillée :

- BOAL Augusto, *Méthode Boal de Théâtre et Thérapie : L'Arc en Ciel du Désir*, Ramsay, Paris, 1990.
- BOAL Augusto, *Jeux pour acteurs et non-acteurs*, Paris, La Découverte / poche, 1997.
- BOAL Augusto, *Théâtre de l'opprimé*. Paris, La Découverte, 2006.
- DOUXAMI Christine, *Le Théâtre Noir Brésilien, un processus militant d'affirmation de l'identité afro-brésilienne*, Collection Sociologie de l'Art, L'Harmattan, Paris, 2015.
- DOUXAMI Christine, *Théâtres Politiques. (En) Mouvement(s)* (Ed.), PUFC, Collection MSHE, Besançon, 2011, 353 p. avec un DVD de 6 performances.
- NEVEUX Olivier, *Théâtres en lutte. Le théâtre militant en France des années 1960 à aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2007.

CM – Théâtre jeune public (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Programme : En s'intéressant aux auteurs et autrices qui ont marqué au fil des siècles la mise en place d'un théâtre jeune public, il s'agira de comprendre comment ce type d'esthétique théâtrale s'est développé en lien avec une pensée de la pédagogie.

En diachronie, nous aborderons par exemple les théâtres de Madame de Genlis, Madame de Maintenon, Jean Macé, etc.

Objectifs :

- Poser les jalons historiques du théâtre jeune public ;
- Comprendre l'origine de cette esthétique ;
- Observer comment le théâtre jeune public s'est construit parallèlement à une réflexion sur l'éducation de jeunes (enfants ou adolescents, garçons ou filles ...).

Bibliographie :

- BERNANOCE, Marie, *À la découverte de cent et une pièces : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*, SCEREN/CNDP et Théâtrales, 2006.
- BERNANOCE Marie et LE PORS Sandrine, *Entre théâtre et jeunesse, formes esthétiques d'un engagement*, Recherches & Travaux, n°87, Grenoble, automne 2015.
- BERNANOCE, Marie et LE PORS Sandrine, *Poétiques du théâtre jeunesse*, série « Corps et voix », coll. « Études Littéraires », Presses Universitaires de l'Artois, 2018.
- Collectif, *Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs*, Lansmann-Regards singuliers, 2006.
- FAURE, Nicolas, *Le Théâtre jeune public. Un nouveau répertoire*, PUR.
- HEULOT-PETIT Françoise et LE PORS Sandrine (dir.), *Le jeu dans les dramaturgies jeunes publics*, dans *Cahiers Robinson*, n°32, 2012.
- LE PORS Sandrine (dir.), *Les Dramaturgies jeunes publics*, revue *Registres*, n°16, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2014.
- SEGOL-SAMOY Marianne et SERRES Karin (dir.), *Étonnantes écritures européennes pour la jeunesse*, Théâtrales, 2013.

TD – Théâtre jeune public (19h30/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Programme : À partir d'œuvres complètes ou de fragments d'œuvres dramatiques jeunesse, il s'agira d'envisager quelques écritures contemporaines de la dramaturgie jeune public et d'en observer avec attention le travail de la langue, des modèles de représentation, des démarches d'écriture. Le TD s'intéressera particulièrement aux réécritures des contes.

Objectifs :

- Appréhender les écritures jeunesse à l'aune des écritures contemporaines ;
- Situer ces écritures dans le paysage des écritures contemporaines, en dégager les spécificités et les points de croisement ;
- Saisir la démarche d'écriture d'un auteur jeune public ;
- Penser l'adresse au jeune spectateur, du point de vue des écritures et des créations scéniques ;
- Savoir analyser une œuvre jeunesse.

Lectures conseillées :

- DILASSER Marie, *Blanche Neige, histoire d'un prince*, Les solitaires intempestifs, 2019.
- LEBEAU, Suzanne, *Gretel et Hansel*, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2014 et Éditions Leméac (Québec), 2013.
- LEBEAU, Suzanne, *L'Ogrelet*, Éditions Théâtrales, coll. Théâtrales jeunesse, 2003 et Lanctôt Éditeur (Québec), 1997.
- POMMERAT Joël, *Cendrillon*, Actes Sud-Papiers, « Heyoka Jeunesse », 2018.
- POMMERAT Joël, *Pinocchio*, Actes Sud, 2015.
- POMMERAT Joël, *Le Petit Chaperon rouge*, Actes sud, 2014.
- PY Olivier, *La Jeune fille, le diable et le moulin*, l'École des loisirs, théâtre, 2006.

Bibliographie :

- BERNANOCE Marie, *À la découverte de cent et une pièces*, Montreuil, Éditions Théâtrales, 2006.
- DELDIME Roger, *Le Théâtre pour enfants. Approches psychopédagogique, sémantique et sémiologique*, De Boeck, 1976.
- FAURE Nicolas, *Le Théâtre jeune public, un nouveau répertoire*, Rennes, Presses universitaires, coll. « Le spectaculaire », 2009.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Jeux de rêves et autres détours*, Belval, Éditions Circé, 2004.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *La Parabole ou l'enfance du théâtre*, Belval, Éditions Circé, 2002.
- Théâtre aujourd'hui n°9, « *Théâtres et enfance : l'émergence d'un répertoire* », Paris, CNDP, 2005.
- *Cahiers Robinson n°32, « Le Jeu dans les dramaturgies jeunes publics »*, sous la direction de Françoise HEULOT-PETIT et Sandrine LE PORS, 2012.

Compétence 2 - UE2.2 - CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Techniques de la scène (13h/semestre)

Enseignant : François CLION

Objectif : Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'environnement et au dispositif technique de la lumière et du son du spectacle vivant.

TD – Atelier d'écriture dramatique et écopoétique (19h30/semestre)

Enseignante : Flávia HIROKI

Programme : L'atelier d'écriture dramatique propose une approche de la dramaturgie fondée sur la transformation de « matériaux non théâtraux » en formes scéniques. À partir d'une thématique commune consacrée aux identités de genre, les étudiant·es travailleront sur des textes non dramatiques (articles de presse, romans, contes, poèmes, œuvres visuelles ou sonores, etc.) afin d'explorer les processus qui conduisent à une écriture destinée à la scène. L'atelier alternera des temps d'analyse, de recherche, d'écriture, de mise en espace et de réflexion dramaturgique collective, permettant à chacun·e de développer progressivement un projet tout au long du semestre. La pratique de création sera accompagnée d'un parcours à travers les principaux mouvements de l'histoire de la dramaturgie.

Objectifs :

- Écrire à partir de « matériaux non dramatiques » ;
- Interroger les représentations de l'identité de genre à travers la création artistique ;
- Acquérir des outils d'analyse dramaturgique et de retour critique ;
- Favoriser le travail collectif comme moteur du processus créatif ;
- Constituer un répertoire personnel de références artistiques et dramaturgiques.

Lectures obligatoires :

- ATWOOD Margaret, *L'Odyssée de Pénélope*, Paris, Robert Laffont, 2022.
- *Brainwashed : le sexisme au cinéma*, documentaire, ARTE, <https://www.arte.tv/fr/videos/110260-000-A/brainwashed-le-sexisme-au-cinema/>.
- HAMIDI-KIM Bérénice, « *Male gaze vs female gaze, théâtre public vs séries télévisées ? Portrait comparé du sexisme et du féminisme au sein de deux types de productions culturelles* », *Horizons/Théâtre. Revue d'études théâtrales*, n° 10-11, 2018, p. 320-337.
- WOOLF Virginia, *Orlando : une biographie*, Paris, Le Bruit du temps, 2020.

Lectures conseillées :

- CASSAR Leïla, GUILLIER Pauline et HAMIDI Bérénice, « *Les Héroïnes contre-attaquent : réécritures féministes des contes et des mythes sur les scènes contemporaines* », *Chantiers #10, Théâtre*, n°26
- SZONDI Peter, *Théorie du drame moderne : 1880-1950*, Lausanne-Paris, L'Âge d'Homme, 1983.

Bibliographie :

- DOYON Raphaëlle et KATUSZEWSKI Pierre (dir.), *Genre et arts vivants*, dans *Horizons/Théâtre : revue d'études théâtrales*, vol. 10-11, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2018.
- FÉRAL Josette, *Théorie et pratique du théâtre : au-delà des limites*, Montpellier, L'Entretemps, 2011.
- MULVEY Laura, *Au-delà du plaisir visuel : féminisme, énigmes, cinéphilie*, Milan-Paris, Éditions Mimésis, 2017.
- NOCHLIN Linda, *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands artistes femmes ?* Londres, Thames & Hudson, 2021.
- ROSSELLO Julie, « *Des autrices dramatiques parisiennes dans l'espace public du XIXe siècle (1789-1914)* », thèse de doctorat, Université Paris 8, 2020.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignants : Sébastien DEBEIRE, Franckie DEFONTE et Gawel SEIGNEURET

Programme général : Tout en poursuivant le travail de disponibilité corporelle et vocale, la présence, l'énergie, la prise de risque et le rapport à l'autre, nous aborderons le travail sur le texte, sa mise en voix et la mise en situation de l'interprète.

Objectif : Organiser un travail d'approche pour l'interprétation.

Programme de Franckie Defonte :

Dans la continuité du travail engagé au premier semestre, nous approfondirons les outils du jeu de l'acteur à travers l'exploration de scènes dialoguées du répertoire contemporain.

Nous aborderons la précision des actions physiques, la sincérité du travail émotionnel, la construction du personnage, l'exploration des situations théâtrales, la qualité de la relation au partenaire.

La liste des scènes travaillées sera présentée lors du 1^{er} cours.

Objectifs :

- Consolider les bases du jeu théâtral, en proposant une interprétation scénique précise, consciente, sincère et personnelle ;
- Approfondir le rapport à son instrument corporel, émotionnel, vocal et imaginaire ;
- Développer l'écoute et la disponibilité au partenaire ;
- Encourager l'autonomie artistique ;
- Conscientiser une démarche de création proposer-inventer-assumer ses choix d'interprétation.

Lectures obligatoires :

- STANISLAVSKI Constantin, *La Construction du personnage*, éditions Pygmalion, 2021.
- TCHEKHOV Mickael, *Être acteur*, Éditions Pygmalion, 2021

Lectures conseillées :

- BROOK Peter, *L'Espace vide. Écrits sur le théâtre*, Seuil, Points « Essais », 2014
- LECOCQ Jacques, *Le Corps poétique*, Actes Sud, « Papiers », 2026
- PEZIN Patrick, *Le Livre des exercices à l'usage des acteurs*, Éditions L'Entretemps, 2012
- STANISLAVSKI Constantin, *La formation de l'acteur* (1936), Éditions Pygmalion, 2021.

TD – Objets scéniques (19h30/semestre)

Enseignantes : Elise DUCROT et Amandine MERCIER

Programme : Au cours de ce TD alternant pratique et théorie, les étudiant.e.s seront amené.e.s à découvrir et analyser les diverses fonctions dramaturgiques pouvant être assumées par les objets scéniques. Nous nous appuierons tout au long de ce parcours sur différents spectacles programmés au cours de la saison théâtrale, sur des captations de spectacles ainsi que sur des textes théoriques. Ce cours sera aussi l'occasion pour les étudiant.e.s de créer une courte mise en scène dans laquelle le jeu sera délégué aux objets, qui auront une fonction particulière, seront manipulés et/ou au service d'un texte.

Objectifs :

- Analyser les différentes fonctions de l'objet dramatique dans la mise en scène et l'écriture dramatique ;
- Apprendre à mettre en scène l'objet en ayant conscience de ses différentes fonctions dramaturgiques ;
- Maîtriser les fondamentaux de l'art de la manipulation de l'objet ;
- Être capable de déléguer le jeu à l'objet-marionnettique ;
- Adapter et transposer un texte dramatique au service de l'objet.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD Jean, *Le Système des objets*, Paris, Gallimard, 1968.
- JURKOWSKI Henryk, *Métamorphoses, la marionnette au XX^e siècle*, Val-de-Virieu, L'Entretiens, 2008.
- KANTOR Tadeusz, *Le Théâtre de la mort*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1977.
- MATTÉOLI Jean-Luc, *L'Objet pauvre*, Rennes, PUR, 2011.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Nathan, Paris, 1996.
- PAVIS Patrice, *Vers une théorie de la pratique théâtrale, voix et images de la scène*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000.
- SCHULZ Bruno, « Le Traité des mannequins », *Les Boutiques de cannelle*, Paris, Denoël, 1974.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre II*, Belin, Paris, 1996.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance du TD)

OU

TD – Pratiques vocales et musicales (19h30/semestre)

Enseignante : Sophie DERANCOURT

Programme : Travail sur la posture et la respiration en introduction aux techniques de la voix parlée (déclamation, prise de parole publique, chant).

Objectifs : Développer les outils pratiques nécessaires à une bonne utilisation de la voix (chant, théâtre, conférence...)

Bibliographie :

- AMY DE LA BRETÈQUE Benoît, *L'Équilibre et le rayonnement de la voix, À l'origine du son, le souffle : le travail de la respiration pour la voix et pour l'instrument à vent*, Solal Éditeurs, 2011.

TD – Pratiques du cirque (19h30/semestre)

Enseignant : Jean DEVISSE

Programme : L'art du cirque connaît actuellement une évolution sans précédent. Il s'affirme comme le carrefour de disciplines artistiques multiples : modes divers d'expression du corps et de la voix mis au service d'un langage poétique polymorphe qui rencontre d'une manière ou d'une autre celui du théâtre.

Le cours se déroulera sous forme d'ateliers pratiques accompagnés de retours réflexifs ; les uns et les autres feront l'objet d'une évaluation. La présence au cours est obligatoire.

Objectifs :

- Histoire du cirque traditionnel ;
- Connaissance du cirque contemporain ;
- Initiation à la pratique des arts du cirque ;
- Travail de mise en piste ;
- Aspect pédagogique de l'enseignement des arts du cirque.

OU

TD – Pratiques de la marionnette (19h30/semestre)**Enseignants :** Mathilde POZYCKI et Gawel SEIGNEURET**Objectifs :**

- Initier à la manipulation d'effigies, de pantins articulés ;
- Initier au « masque de corps » et aux grands principes du théâtre d'objets ;
- Appréhender comment déléguer le jeu, le « parler pour » et comment imaginer une situation « pré-texte » (S. Baillon) dans la mise en scène d'un extrait d'œuvre dramatique contemporaine ;
- Maîtriser les notions de cadre, la séquentiation, le travail du « focus » de la marionnette, les « gestes parasites » à la manipulation.

Programme général :

Découverte de la marionnette et du théâtre d'objets, des formes de jeu et d'expression qui puisent leur vitalité dans la tradition la plus lointaine et qui sont maintenant des composantes essentielles de la création théâtrale contemporaine, tant pour le jeune public que pour les adultes.

Initiation à la manipulation. Qu'est-ce que déléguer le jeu ? Le « parler pour » (le personnage). La notion de cadre. La séquentiation. À partir d'une séquence de texte contemporain, mise en marionnette de cette séquence. Questions dramaturgiques et choix de représentation. Choix de la « mise en jeu » des personnages marionnettistes. Construction et répétitions : il s'agit de présenter une maquette de ce que pourrait être le travail.

Le cours se déroulera sous forme d'ateliers pratiques qui feront à chaque fois l'objet d'un retour analytique. Il sera évalué à partir des réalisations pratiques et du travail écrit d'analyse réflexive.

Programme de Mathilde Pozyski :

Il s'agira pour les étudiants d'expérimenter, par la pratique, différentes techniques de marionnette. Chaque séance sera l'occasion d'explorer les différentes possibilités de jeu qu'offre cet art ancestral. Quel est son rapport à l'espace ? Au texte ? Au corps du manipulateur ? Les étudiants s'interrogeront sur ce qui fait l'objet marionnettique, de la construction à la manipulation.

Le cours se déroule sous forme d'ateliers pratiques qui font à chaque fois l'objet d'un retour analytique. Il est évalué à partir des réalisations pratiques et du travail écrit d'analyse réflexive.

Compétence 5 - UE5.2 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL**TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)****Anglais**

Enseignant : Pierre BOUQUET
(voir semestre 1)

Allemand

Enseignant : **information à venir**
(voir semestre 1)

Espagnol

Enseignante : Azucena TAMAYO
(voir semestre 1)

TICE (13h/semestre)

Enseignant : Gianni RANIERI

Programme :

Ce cours s'inscrit dans le projet « Maîtriser les écrits numériques » présenté dans les pages d'introduction en première année : il s'agit de produire individuellement des écrits numériques sociaux et universitaires en s'initiant aux dimensions rédactionnelles et en apprenant les fonctions de traitement de texte et les codes de la communication électronique. Ces pratiques de rédaction numérique s'accompagnent d'une réflexion sur les changements par rapport aux supports et à la communication traditionnels. Ce cours se centrera essentiellement sur la production de textes critiques de spectacles (brèves, articles, dossiers).

Mention : ARTS DU SPECTACLE
TROISIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.3 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 10 ECTS Coeff.5	1	2	13h CM	Théories de la mise en scène moderne	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Analyse de textes, d'esthétique et de mise en scène	2 exercices
	1	2	13h CM	Scènes du monde	2 exercices
	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XVIII ^e siècle	2 exercices
	1	2	13h CM	Médiation et création jeunesse	2 exercices
Compétence 2 UE2.3 Conceptualiser une pratique 10 ECTS Coeff. 5	3	6		SAÉ 2.S3 (58h30) Scénographie	
			19h30 TD	Arts plastiques	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Scénographie	
			13h TD	Méthodologie scénographie	
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	26h TD	Atelier d'écriture dramatique	2 exercices
Compétence 3 UE3.3 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4		SAÉ 3.S3 (52h) Conduite de projets culturels 1	
			26h TD	Environnement économique	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Conception de projets culturels	
OU					
Compétence 4 UE4.3 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4		SAÉ 4.S3 (52h) Chantier théâtre 1	
			26h TD	Ecole du spectateur	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Dramaturgie jeune public	
Compétence 5 UE5.3 Construire son projet professionnel 6 ECTS Coeff. 3	1	2	13h TD	Infographie et multimédia	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Responsable pédagogique : Hélène ROUTIER

Compétence 1 – UE1.3 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Théories de la mise en scène moderne (13h/semestre)

Enseignante : Hélène ROUTIER

Programme : Ce cours magistral propose une introduction aux théories et aux pratiques de la mise en scène depuis le XIX^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. A travers les figures importantes (Stanislavski, la troupe des Meininger, Antoine, Meyerhold, Artaud et d'autres) émergera la manière dont la fonction de metteur en scène devient essentielle et dont elle se distingue du rôle de « régisseur ». Il s'agira de saisir les évolutions historiques de la notion de mise en scène en les replaçant dans les contextes politiques et les courants esthétiques qui ont permis leur apparition.

Objectifs :

- Connaître les grandes étapes de l'émergence de la mise en scène moderne et les principaux courants esthétiques ;
- Connaître les principales théories du théâtre du XIX^e et du XX^e siècles.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert, *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, Paris, Gallimard, 1994.
- BOISSON Bénédicte, FOLCO Alice et MARTINEZ Ariane, *La Mise en scène théâtrale 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 2010.
- CORVIN Michel, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 2008.
- MARTIN Roxane, *L'Émergence de la notion de mise en scène*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- ROUBINE Jean-Jacques, *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Paris, Bordas, 1994.

TD – Analyse de textes, d'esthétique et de mise en scène (19h30/semestre)

Enseignante : Hélène ROUTIER

Programme : À travers la lecture des grands textes théoriques, l'étude de documents iconographiques, de documentaires et de captations de mise en scène, ce TD permettra de revenir sur la manière dont la mise en scène a évolué depuis le XIX^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. L'analyse de divers documents permettra de mieux saisir les enjeux, les similitudes et les différences entre les grandes théories du théâtre et leurs représentants.

Objectifs :

- Savoir mettre en relation un texte théorique et une pratique de plateau ;
- Identifier les apports théoriques majeurs des praticiens-théoriciens étudiés.

Bibliographie :

- ANDRÉ Antoine, Sarrazac, Jean-Pierre, MARCERAU, Philippe, *Antoine, l'invention de la mise en scène : anthologie des textes d'André Antoine*, Arles, Actes Sud, 1999.
- BRECHT Bertolt, *Écrits sur le théâtre*, Paris, Gallimard, 2000.
- HUBERT Marie-Claude, *Les Grandes Théories du théâtre*, Paris, Armand Colin, 1998.
- LISTA Giovanni, *La Scène moderne : encyclopédie mondiale des arts du spectacle dans la seconde moitié du XX^e siècle*, Arles, Actes Sud, 1997.
- PICON-VALLIN Béatrice, *Meyerhold*, Paris, CNRS, 1999.
- ROUBINE Jean-Jacques, *Théâtre et mise en scène : 1880-1980*, Paris, PUF, 1980.
- STANISLAVSKI Konstantin, *Ma Vie dans l'art*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1999.

CM – Scènes du monde (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Informations à venir

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XVIII^e siècle (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XVIII^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons sur un événement théâtral important du XVIII^e siècle : *Charles IX* de Chénier, créé en 1789.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Lectures obligatoires :

- CHÉNIER Marie-Joseph, *Charles IX ou L'École des rois*, version en ligne : https://www.theatreclassique.fr/pages/pdf/CHENIER_CHARLESIX.pdf

Bibliographie :

- FRANTZ Pierre et MARCHAND Sophie, *Le Théâtre français du XVIII^e siècle*, Paris, Avant-Scène Théâtre, 2009.

CM – Médiation et création jeunesse (13h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : La médiation du théâtre se pense en amont de la représentation pour amener le jeune spectateur à appréhender le spectacle. Elle se pense dans l'après pour revenir sur la perception du spectacle par chacun. Toutefois, la médiation se glisse au sein même du processus de création quand des auteurs s'immergent en classe pour mener des ateliers d'écriture qui vont nourrir un texte. Tous ces modes d'appréhension invitent à mieux comprendre comment se tissent les fils entre l'artiste et son public autour d'une création.

Objectifs :

- Connaître les enjeux de la médiation ;
- Repérer les différentes formes de médiation ;
- Interroger les modes de médiation

Bibliographie :

- BORDEAUX Marie-Christine et KERLAN Alain, *Évaluer l'éducation artistique et culturelle. Enjeux épistémologiques et politiques de la recherche*, 2025.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*, 2005.
- CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, 2013.
- ELOY Florence (dir.), *Comment la culture vient aux enfants : repenser les médiations*, Paris, Ministère de la Culture, Presses de Sciences Po, 2021.
- *La médiation théâtrale : sociologie du théâtre* : actes du 5^e Congrès international de sociologie du théâtre organisé à Mons (Belgique), mars 1997.

Compétence 2 – UE2.3 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

SAÉ 2.S3 – Scénographie :

TD – Arts plastiques (19h30/semestre)

Enseignant : Olivier DUJARDIN

Programme : Cet enseignement propose aux étudiants de développer une démarche de conception scénographique à partir du texte dramatique étudié au cours du semestre. Organisé sous la forme d'un atelier, il invite à mobiliser les connaissances acquises afin d'élaborer, en groupe, un projet scénographique argumenté. À travers des phases de recherche, d'expérimentation et de conception, les étudiants développeront une réflexion sur les modalités de traduction plastique et scénographique du texte. Ils construiront collectivement une proposition dont la restitution pourra prendre la forme d'une maquette ou de tout autre dispositif de représentation, permettant de rendre compte de leur démarche de conception et de leurs intentions.

Objectifs :

- Mettre en œuvre un projet scénographique à partir d'un texte dramatique ;
- Expérimenter différentes approches et modalités de conception afin de construire une proposition cohérente ;
- Présenter et argumenter une démarche de projet en articulant les dimensions dramaturgiques et plastiques de la scénographie.

ET

TD – Scénographie (26h/semestre)**Enseignante :** Hélène ROUTIER

Programme : Ce cours sera axé sur la compréhension de la scénographie du spectacle vivant et son évolution de l'antiquité à la période moderne et contemporaine ; une discipline qui s'est affirmée en tant que telle tout au long du XX^e et XXI^e siècles. Son histoire et les enjeux esthétiques qui en découlent, seront abordés à travers l'étude de textes théoriques et l'analyse d'extraits de différents spectacles emblématiques. En acquérant les outils nécessaires à ce type d'analyse d'espace, les étudiants seront amenés à saisir le rôle et la place de la scénographie, d'un point de vue esthétique, sémantique, dramaturgique et plastique. Une réflexion scénographique autour d'une œuvre contemporaine du « théâtre jeunesse » permettra de réinvestir et d'exploiter ces connaissances et outils.

Objectifs :

- Acquérir les outils d'analyse de l'espace ;
- Comprendre les liens entre dramaturgie, mise en scène, esthétique et scénographie.

Bibliographie :

- BOUCRIS Luc, DUSIGNE Luc, FOHR Jean-François, Romain (dir.), *Scénographie, 40 ans de création*, Montpellier, L'Entretemps, 2010.
- KRYSSINSKY Vitold (réalisation de captation en DVD), PY Olivier (mise en scène), *Contes de Grimm : La Jeune fille, le diable et le moulin & L'eau de la vie*, Paris, COPAT, 2006
- LISTA Giovanni, *La Scène moderne*, Paris, Carré-Actes Sud, 1997.
- MILHAUD Marie-Lucile, GIRARD Danièle, *Dossier sur La Jeune fille, le diable et le moulin*, Réseau Canopé, <https://www.reseau-canope.fr/edutheque-theatre-en-acte/oeuvre/olivier-py/la-jeune-fille-le-diable-et-le-moulin.html#nullPart>
- PY Olivier, *La Jeune fille, le diable et le moulin*, Paris, L'Ecole des loisirs, 1995
- SEMET-HAVIARAS, Marie-Noëlle, *Les Plasticiens au défi de la scène (2000-2015)*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- SONREL Pierre, *Traité de scénographie*, Paris, Librairie Théâtrale, 1984 [1943].
- SURGERS Anne, *Scénographie du théâtre occidental*, Colin, Paris, 2009.

ET

TD – Méthodologie scénographie (13h/semestre)**Enseignante :** Alice CLABAUT

Programme : Ce cours, adossé au TD « Scénographie », vise à fournir des outils, des connaissances et protocoles de lecture en lien avec un texte pour le développement d'un projet scénographique. Ces projets englobent d'une part la réalisation d'un dossier (avec analyse dramaturgique, étude des matières et des esthétiques choisies dans chaque proposition, etc.) et d'autre part la construction d'une maquette. Dans ce cours, il s'agira de nourrir l'imaginaire et la culture dramaturgique des étudiants afin de leur donner des clefs d'interprétation pour imaginer ensuite leur propre scénographie.

Objectifs :

- Renforcer la culture générale théâtrale ;
- Acquérir des méthodes d'analyse et de réflexion.

Bibliographie utile :

- BACHELARD Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1997.
- BOUCRIS Luc, DUSIGNE Jean-François, FOHR Romain (dir.), *Scénographies, 40 ans de création*, Montpellier, L'Entretemps, 2010.
- DESHAYS Daniel, *De l'écriture sonore*, Marseille, Entre-vues, 1999.
- KOKKOS Yannis, BANU Georges, *Le Scénographe et le héron*, Arles, Actes sud, 1989.
- PEREC Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, Seuil, 2022.
- VALENTIN François-Éric, *Lumière pour le spectacle*, Paris, Librairie théâtrale, 2010.
- Revues : *Théâtre/Public*, *Alternatives Théâtrales* et *Actualités de la scénographie*.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignant : Sébastien DEBEIRE

Programme : En écho avec le cours de scénographie, nous explorerons la réécriture des contes au théâtre et plus particulièrement l'adaptation du conte des frères Grimm *La Jeune Fille, le Diable et le moulin* par Olivier Py. Nous nous appuierons sur différentes méthodes de jeu (Stanislawski, Lecoq...).

Objectifs :

- Adapter, mettre en scène un conte au théâtre et élaborer une petite forme « improvisée » ;
- Approfondir différentes méthodes de jeu « historiques » et « canoniques » sur le plan théorique et pratique, découvertes en 1^{ère} année de licence (Lecoq, Stanislawski...) ;
- Voir évoluer une mise en scène d'un même texte au contact de différentes méthodes ;
- Expérimenter l'improvisation, l'écriture de plateau, l'écriture collective (Pommerat, Lecoq, Le théâtre du Soleil, Compagnie Les Sans Cou...) ;
- Élaborer une analyse dramaturgique en comparant son travail à d'autres adaptations théâtrales existantes.

Œuvre au programme :

- PY Olivier, *La Jeune Fille, le Diable et le moulin*, L'École des Loisirs, 1995.

OU

- PY Olivier, *La Jeune Fille, le Diable et le moulin*, Flammarion, 2026 (édition scolaire avec dossier).

Il existe une captation du spectacle en DVD :

- PY, Olivier *Contes de Grimm - La jeune fille, le diable et le moulin, L'eau de la vie*, DVD COPAT, 2008.

Bibliographie indicative et non exhaustive :

- LECOQ Jacques, *Le corps poétique*, Actes Sud, « Papiers », 1997.
- STANISLAVSKI Constantin, *La Formation de l'acteur*, Payot, 2015.

TD – Atelier d'écriture dramatique (26h/semestre)

Enseignante : Veronika BOUTINOVA

Programme : Envisager la création littéraire et artistique par la pratique, sous la houlette d'une dramaturge. Participer à un atelier d'écriture dramatique. Participer à un atelier de création scénographique.

Objectifs :

- Produire un texte théâtral jeunesse qui raconte un événement dramatique ;
- Atelier d'écriture : « Drama » signifie « action ». Comment le texte dramatique narre-t-il l'action avant le plateau ? Les didascalies suffisent-elles ? Comment écrire l'action en train de se faire et une action passée ? En mêlant monologue narratif et dialogue, en mêlant les adresses (au public, aux personnages), nous tenterons d'écrire une pièce entremêlant deux trames temporelles ;
- Atelier de création scénographique : nous tenterons de mettre en scène le texte produit de la manière épurée de Jerzy Grotowski et de son théâtre pauvre.

Bibliographie :

- BOUTINOVA Veronika, *Clara au Congo*, Les Mots qui trottent, 2023
- BOUTINOVA Veronika, *Garance*, La Fontaine, 2021
- GRUSON Bernadette, *À gauche du oui, à droite du non*, Les Mots qui trottent, 2024
- NAVARRO Mariette, *Zone à étendre*, Quartett, 2018

Compétence 3 – UE3.3 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S3 – Conduite de projets culturels 1 :

TD – Environnement économique (26h/semestre)

Enseignante : Juliette LLINARES, Le Phénix, Scène Nationale de Valenciennes

Programme : Il s'agira d'appréhender l'environnement professionnel du spectacle selon les aspects administratifs, financiers et juridiques essentiels à la mise en œuvre de projets et d'actions artistiques et culturels viables. Le cours permettra aux étudiants de savoir analyser les situations et leur traduction administrative en fonction des nécessités légales, contractuelles et/ou contextuelles : paysage culturel local/régional, sources de financement, demandes de subvention, types de contrats (cession, coproduction etc.), droit du travail, intermittence du spectacle, droits d'auteur...

Objectif : Acquérir les bases juridiques et administratives de la production et de la diffusion d'un spectacle.

TD – Conception de projets culturels (26h/semestre)**Enseignant :** Flavien BOISSON**Informations à venir****OU****Compétence 4 – UE4.3 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE****SAÉ 4.S3 – Chantier théâtre 1 :****TD – École du spectateur (26h/semestre)****Enseignante :** Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Le cours s'attachera à l'analyse de plusieurs formes scéniques à destination des jeunes publics (théâtre et arts visuels, danse, cirque, théâtre musical, arts de la marionnette, théâtre de matière, etc.) programmées sur les scènes de la région, en interrogeant les caractéristiques d'une création s'adressant aux jeunes publics, les outils mis à disposition du jeune spectateur pour appréhender les spectacles en amont et en aval de la représentation. L'étudiant sera invité à se questionner sur le regard de l'enfant, sa place de jeune spectateur, ainsi que sur la nécessité de concevoir la création scénique au cœur d'un projet de société et d'encourager une diversité culturelle, esthétique et territoriale pour les jeunes publics.

Objectifs :

- Saisir comment mener un « atelier du regard », selon l'expression de Jean-Claude LALLIAS ;
- Comprendre les enjeux de la création jeunes publics et de l'accompagnement et de la rencontre avec ces publics ;
- Imaginer des temps d'explorations, de pratiques artistiques et des outils de médiation innovants.

Bibliographie :

- BEN SOUSSAN Patrick, *Les Bébés vont au théâtre*, Toulouse, Erès, 2006.
- GAMBEN, Giorgio, *Enfance et histoire*, trad. de l'italien par Yves Hersant, Paris, Payot, coll. « Critique de la philosophie », 1989.
- LALLIAS Jean-Claude, *Puck*, n° 10, Val-de-Virieu, 1995 (dossier : « L'enfant au théâtre »).
- LAURET Jean-Marc, *L'Art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2014.
- NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.
- PAVIS Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Paris, Nathan, 1999.
- PAVIS Patrice, *La Mise en scène contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.
- Le théâtre et l'école, ANRAT, Arles, Actes Sud, « Papiers », 2002. Liste indicative des spectacles :

(Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance du TD)

ET**TD – Dramaturgie jeune public (26h/semestre)****Enseignante :** Françoise HEULOT-PETIT**Programme :**

Le cours s'organise autour de deux moments : D'abord la découverte de « La Valise Théâtre » à travers des exercices d'approche sensible de ces textes (restitutions visuelles, réécritures, mises en voix, etc.). Cet axe invite à penser la médiation autour du livre en s'appuyant sur les caractéristiques de l'édition jeunesse. Comment entrer en littérature par la lecture du texte théâtral ?

Ensuite une approche plus technique de l'œuvre au programme pour expérimenter les outils d'analyse dramaturgique du théâtre jeune public. Comment appréhender la scène dans l'acte de lecture et comment passer au plateau ? Nous analyserons l'œuvre pour en dégager des enjeux en centrant notre attention sur les caractéristiques d'une langue (musicalité, monologue / dialogue / choralité / jeu des voix, épiscisation / fragments / écriture didascalique, etc.) structurée selon certains modèles (parabole / conte, etc.).

Le cours s'appuiera sur les textes de la valise et abordera plus spécifiquement *La mare à sorcières* de Simon Grangeat (L'école des loisirs 2022).

Objectifs :

- Connaître des enjeux du répertoire jeune public (texte et scène) ;
- Maîtriser des outils d'analyse du texte théâtral ;
- Découvrir des outils de médiation autour du livre ;
- Maîtriser la lecture adressée.

Bibliographie :

- BERNANOCE Marie, *À la découverte de cent et une pièces : répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse*, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2006.
- BERNANOCE Marie, *Répertoire critique du théâtre contemporain pour la jeunesse, volume 2*, Éditions Théâtrales, Montreuil-sous-bois, 2012.
- Collectif, *Pourquoi j'écris du théâtre pour les jeunes spectateurs*, Lansman-Regards singuliers, 2006.
- FAURE Nicolas, *Le Théâtre jeune public, Un nouveau répertoire*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le spectaculaire », Rennes, 2009.
- HEULOT-PETIT Françoise, *Le Jeu dans les dramaturgies jeune publics*, en co-direction avec Sandrine LE PORS, *Cahiers Robinson*, n°32, 2012.
- HEULOT-PETIT Françoise, *Dramaturgies de la guerre pour le jeune public. Vers une résilience espérée*, Éditions Peter Lang, collection « Recherche comparatives sur les livres et le multimédia d'enfance », n°11, Bruxelles, 2020.
- PLANSON Cyrille, *Le Spectacle jeune public. Histoire et esthétiques*, Nantes, La scène - Millénaire Presse, 2016.
- Théâtre Aujourd'hui N°9, « Théâtre et enfance : l'émergence d'un répertoire », CNDP, 2003.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Bordas, 1991.

Compétence 5 – UE5.3 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Infographie et multimédia (13h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Le module d'aide à la réussite du semestre 3 aura pour but d'initier les étudiants à l'infographie et de leur faciliter l'accès au multimédia dans leurs différents projets culturels au cours de leur cursus.

Parallèlement aux cours, les étudiants travailleront sur des mini-projets afin de découvrir les différentes possibilités qu'apportent les techniques d'infographie.

Objectif : Maîtriser le logiciel Adobe Photoshop dans une chaîne de création graphique.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26h/semestre)

ANGLAIS - Enseignante : Hélène TAVERNIER

Programme : Ce cours vise à renforcer l'approche de la langue dans le contexte des Arts vivants dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone en s'appuyant sur divers types de documents (presse, documents audio, vidéo) et donnera lieu à discussions dans la langue, commentaire de documents ou d'œuvres, approche critique dans la langue. Ce cours permet également de consolider les acquis en termes d'outils linguistiques, grammaticaux, et pratiques.

Objectifs : Amener les étudiants vers une aisance et une autonomie accrues face à divers documents afin de les accompagner dans leur parcours et d'anticiper les besoins linguistiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur parcours et leurs choix professionnels.

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com)

Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-DELÉPINE, Ophrys)

Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys)

Journaux et magazines en ligne (*The Guardian, The NY Times, The Independent, The Sydney Morning Herald...*)

Radio et TV en ligne (*BBC, CNN, NBC, ...*)

Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais

Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...)

ALLEMAND - Enseignante : Florence JEANTET

Programme : À partir de supports variés et authentiques, les étudiants travailleront et approfondiront la compréhension de l'écrit et de l'oral (articles de presse, reportages audio, actualités, vidéos, extraits de textes littéraires et de films, séries...). Les étudiants pourront s'exprimer à chaque séance de cours et améliorer leur expression orale en allemand. L'entraînement à l'expression écrite et orale portera sur l'histoire, la géographie, la littérature, les arts, l'actualité. Des exposés et des petits débats seront proposés régulièrement. Les étudiants s'entraîneront à la traduction et des révisions grammaticales et lexicales de base sont au programme. Le cours permettra également d'approfondir les connaissances de la culture des pays germanophones.

Objectifs :

- Approfondir sa maîtrise de l'expression orale et écrite en allemand ;
- S'entraîner à la lecture de la presse et à l'écoute des informations en langue allemande et progresser en compréhension écrite et orale ;
- Approfondir ses connaissances de la culture des pays germanophones.

Lectures et sites conseillés pour la compréhension écrite et orale :

- Articles de grands journaux sur leurs sites internet : www.zeit.de , www.welt.de , www.spiegel.de
- *Vocabulaire*, Allemand (articles actuels issus de la presse allemande sur des sujets variés avec du lexique traduit et l'indication du niveau de difficulté)
- Entraînement à la compréhension orale : écoute régulière du journal sur le site de la ZDF , articles et vidéos sur le site de DEUTSCHE WELLE, visionnage de vidéos « MOMA REPORTER »

<https://www.daserste.de/information/politikweltgeschehen/morgenmagazin/reportagen/index.html>

Et les informations quotidiennes en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

- Daniel BRESSON, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain* (Hachette)
- Carola HÄHNEL-MESNARD, Heidi KNOERZER, Daniel ARGELÈS. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue* (Éditions de l'École Polytechnique).
- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand, Pratique de A à Z* (Hatier).
- Le Robert et Nathan, *Allemand, vocabulaire* (Nathan)
- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de)
- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand (Larousse) (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>)
- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

ESPAGNOL - Enseignante : Andrea SALAZAR

Programme : Le théâtre dans le monde hispanophone : une méthode d'expression au-delà des mots.

Objectifs :

- Fournir aux élèves les outils nécessaires pour mettre en pratique l'utilisation de la langue espagnole, afin de développer leur performance linguistique sur le plan professionnel et personnel ;
- Atteindre le niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ;
- Approfondir dans les aspects culturels de la langue en allant au-delà de la simple compréhension et de l'action grammaticale.

Lectures obligatoires :

- CARO ALDA Olga, *Claridad – libre de base*, éditions Martorana, 2023 (4^e édition)

Lectures conseillées :

- J. RIZK Beatriz, *Posmodernismo y teatro en América Latina: teorías y prácticas en el umbral del siglo XXI*.
- VERSENI Adam, *El teatro en América Latina*.

Bibliographie :

- CARO ALDA Olga, *Claridad – libre de base*. 4^e édition. Paris : Éditeur Martorana, 2011. 351 p.
- J. RIZK Beatriz, *Posmodernismo y teatro en América Latina: teorías y prácticas en el umbral del siglo XXI*.
- VERSENI Adam, *El teatro en América Latina*. Traduit par Carlos Martín et Carmen González Sánchez. Madrid : Ediciones AKAL, 1996, 333p.

QUATRIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.4 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 7 ECTS Coeff.3	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XIX ^e siècle	2 exercices
	1	3	13h CM	Culture générale : Transition écologique et Arts de la Scène	2 exercices
	1	2	13h CM	Théories de la mise en scène contemporaine	2 exercices
Compétence 2 UE2.4 Conceptualiser une pratique 6 ECTS Coeff. 3	1	3	13h TD	Techniques de la scène	2 exercices
	2	3	26h TD	Pratiques de la marionnette	2 exercices
	OU				
	2	3	26h TD	Pratiques de la danse	2 exercices
Compétence 3 UE3.4 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 6 ECTS Coeff. 4	4	6		SAÉ 3.S4 (52h) Conduite de projets culturels 1	
			26h TD	Economie du spectacle vivant	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Organisation de projets culturels	
OU					
Compétence 4 UE4.4 Animer une situation d'enseignement du théâtre 6 ECTS Coeff. 4	4	6		SAÉ 4.S4 (52h) Chantier théâtre 1	
			26h TD	Pratiques du jeu théâtral	Exercices de la SAÉ
			26h TD	Pédagogie du théâtre en milieu scolaire	
Compétence 5 UE5.4 Construire son projet professionnel 11 ECTS Coeff. 5	1	2	13h TD	Infographie et multimédia	2 exercices
	1	3	26h TD	Accompagnement du projet professionnel	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Culture générale : rencontres professionnelles	2 exercices
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices

Responsable pédagogique : Hélène ROUTIER

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XIX^e siècle (13h/semestre)**Enseignante :** Agathe GIRAUD**Programme :**

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XIX^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons spécifiquement sur *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset et la mise en scène par David Bobée, créée en 2026 (sortie obligatoire prévue début janvier 2027 au théâtre du Tandem).

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Sortie pédagogique obligatoire :

- Mise en scène de *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset et George Sand par David Bobée, théâtre du Tandem, Douai, début février 2027 (date à préciser ultérieurement).

Lecture obligatoire :

- DE MUSSET Alfred, *Lorenzaccio* [1834], présentation de Florence Naugrette, Paris, GF Flammarion, 2019.

Lecture conseillée :

- SAND George, *Une Conspiration en 1537*, 1831, disponible en ligne : <https://www.lettresvolees.fr/musset/documents/Conspiration.pdf>

Bibliographie :

- LAPLACE-CLAVERIE Hélène (dir.), LEDDA Sylvain et NAUGRETTE Florence, *Le Théâtre français du XIX^e siècle*, Paris, Avant-Scène Théâtre, 2008.
- LEDDA Sylvain, *Lorenzaccio*, Paris, Éditions de la Sorbonne Nouvelle, 2020.
- YON Jean-Claude, *Une histoire du théâtre à Paris, de la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Aubier, 2012.

CM – Culture générale : Transition écologique et Arts de la Scène (13h/semestre)**Enseignante :** Françoise HEULOT-PETIT**Programme :****Informations à venir****CM – Théories de la mise en scène contemporaine (13h/semestre)****Enseignante :** Hélène ROUTIER

Programme : Ce CM dans la continuité de « théorie de la mise en scène moderne » a pour objectif de mettre en lumière l'évolution historique, théorique et pratique de la mise en scène à travers l'étude de certains textes et de quelques spectacles ayant fait date ces dernières décennies. Nous aborderons dans ce cours différentes notions et aspects de l'art qui caractérisent la scène contemporaine tels que l'art post-moderne, le théâtre post-dramatique, le mélange des genres, la crise du personnage, l'hybridité, la performance, etc. Parallèlement à l'écriture postdramatique des dernières décennies et à l'écriture de plateau que pratiquent de nombreux metteurs en scène, nous verrons comment l'histoire du théâtre de nos jours est riche, variée et polymorphe. Nous analyserons des représentations phares de grandes figures de la scène contemporaine : d'Antoine Vitez, Ariane Mnouchkine et Bob Wilson à Thomas Ostermeier, Jan Lauwers, Olivier Py ou encore Thomas Jolly.

Objectifs :

- Connaître les principaux courants esthétiques de la mise en scène contemporaine ;
- Analyser des mises en scène et savoir les situer dans le paysage théâtral contemporain.

Bibliographie :

- BOISSON, Benedicte, FERNANDEZ, Laure, VAUTRIN, Éric, *Le Cinquième mur - Formes scéniques contemporaines et nouvelles théâtralités*, Paris, Les Presses du réel, 2021.
- LEHMANN, Hans-Thies, *Le Théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2002.
- PAVIS, Patrice, *La Mise en scène contemporaine*, Malakoff, Armand Colin, 2019.
- PLUTA, Izabella et GIROT, Gabrielle (dir.), *Metteur en scène aujourd'hui*, Rennes, PUR, 2017.
- PROUST, Sophie, « L'Évolution et la visibilité des metteurs en scène dans le théâtre français de 2006 à 2024 », *Revue d'Histoire du Théâtre*, 2024/2, n°299.
- PROUST, Sophie, *La Direction d'acteurs : dans la mise en scène contemporaine*, Vic la Gardiole, L'Entretemps, 2006.
- RYNGAERT, Jean-Pierre, SERMON, Julie, *Théâtre du XXI^e siècle : commencements*, Paris, Armand Colin, 2012.

Compétence 2 – UE2.4 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

TD – Techniques de la scène (13h/semestre)

Enseignant : François CLION

Objectif : Ce cours a pour but d'initier les étudiants à l'environnement et au dispositif technique de la lumière et du son du spectacle vivant.

TD – Pratiques de la marionnette (26h/semestre)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Ce stage intensif aboutira à une proposition de mise en scène autour de la thématique de la mémoire. Les étudiants pourront nourrir leurs réflexions préliminaires de matériaux divers (photos, musiques, cicatrices, objets, marques, enregistrements, conversations, souvenirs...). Il s'agira de saisir la trace qui demeure après l'événement, pour emmener les mises en scène des étudiants vers le corps, les installations et la recherche plastique. Ce cours s'appuiera sur un texte dramatique commun en cours de détermination.

Objectifs : Appréhender les enjeux dramaturgiques d'un texte, élaborer un stratagème plastique, justifier d'une situation d'énonciation, élaborer un projet scénographique, construire et présenter une ébauche de proposition scénique, rédiger un dossier détaillé avec argumentation des choix plastiques, dramaturgiques et scénographiques.

OU

TD – Pratiques de la danse (26h/semestre)

Enseignant : Alain DEVOST

Programme : L'atelier chorégraphique propose de questionner la notion de présence de l'artiste en scène, en partant de l'attention portée aux sensations, de susciter des états de corps, les explorer, les identifier. Se connecter ainsi à soi-même, à son corps, à son énergie. S'éprouver vivant et en mouvement. Permettre aux participants de repérer leurs capacités, leurs forces, leurs fragilités, leurs émotions. Comment être présent à soi-même, se centrer, investir cet état qui permet d'être présent, s'exercer à habiter cet espace en soi, à y retourner.

L'atelier chorégraphique pourra donner lieu à une performance ou une présentation des explorations, *in situ*. Tout comme il serait possible de demander à chaque participant de tenir « un carnet de bord » afin de mettre en mots son ressenti de chaque séance et son cheminement vers les réponses possibles autour de la notion de présence. Il permettra d'aborder des nuances d'interprétation, de mobiliser et de stimuler l'esprit critique, de faire émerger des paroles singulières.

Objectifs : Nourrir et accroître le goût de l'exploration, la capacité à s'impliquer, à inventer ; expérimenter différentes possibilités d'actions à travers les mouvements du corps et de la pensée pour aboutir à une réalisation partagée. Il s'agira également de permettre aux participants de prendre la mesure du travail d'observation, d'appropriation, de déplacement, d'élaboration et de dépassement que constitue la recherche artistique, ainsi que du champ des possibles qu'elle ouvre.

Compétence 3 – UE3.3 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S4 – Conduite de projets culturels 1 :
TD – Économie du spectacle vivant (26h/semestre)

Enseignante : Juliette LLINARES, Le Phénix, Scène Nationale de Valenciennes

Programme : Il s'agira d'appréhender l'environnement professionnel du spectacle selon les aspects administratifs, financiers et juridiques essentiels à la mise en œuvre de projets et d'actions artistiques et culturels viables. Le cours permettra aux étudiants de savoir analyser les situations et leur traduction administrative en fonction des nécessités légales, contractuelles et/ou contextuelles : paysage culturel local/régional, sources de financement, demandes de subvention, types de contrats (cession, coproduction etc.), droit du travail, intermittence du spectacle, droits d'auteur...

Objectif : Acquérir les bases juridiques et administratives de la production et de la diffusion d'un spectacle.

ET

TD – Organisation de projets culturels (26h/semestre)

Enseignant : Flavien BOISSON

Informations à venir

OU

Compétence 4 – UE4.4 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S4 – Chantier théâtre 1 :
TD – Pratiques du jeu théâtral (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : En lien avec les cours du semestre 3, nous reviendrons sur les enjeux du théâtre jeune public en expérimentant ces écritures par le corps et notamment par le jeu dramatique. Nous explorerons des exercices qui permettent de construire des interventions en classe avec des élèves et nous en interrogerons la validité, en fonction des niveaux. Nous travaillerons sur des extraits pour comprendre comment nous passons d'une approche pratique et corporelle vers des enjeux de mise en scène liés à l'exploration de thèmes et d'idées qui peuvent conduire vers l'abstraction, voire le débat philosophique. La scène préparée sera ensuite jouée devant des élèves en classe.

Objectifs :

- Découvrir et s'approprier des exercices d'approche du texte théâtral ;
- Maîtriser la lecture adressée, la mise en voix et la mise en jeu ;
- Dissocier jeu dramatique et jeu théâtral ;
- Construire une séance de jeu à partir d'un texte.

Bibliographie :

- DULIBINE Chantal et GROSJEAN Bernard, *Coups de théâtre en classe entière au collège et au lycée*, Lansman éditeur 2018.
- GROSJEAN Bernard, *Dramaturgies de l'atelier-théâtre*, Lansman Éditeur, 2016.
- PAGE Christiane, *Éduquer par le jeu dramatique*, Paris, ESF, 1997.

TD – Pédagogie du théâtre en milieu scolaire (26h/semestre)

Enseignante : Françoise HEULOT-PETIT

Programme : Ce cours proposera aux étudiants une découverte des quatre axes de sensibilisation aux pratiques théâtrales des jeunes : Lire / dire / écrire - Jouer - Voir - Découvrir le monde du théâtre. Nous reviendrons sur les pratiques d'ateliers, sur les divers dispositifs qui permettent de faire intervenir un artiste en classe et nous préparerons une séance d'intervention. Nous recevrons une conseillère pédagogique qui participe au projet Lens ASH (Adaptation Scolarité Handicap) et qui nous présentera les structures d'accueil des enfants en situation de handicap. Enfin, nous reviendrons sur les interventions effectuées pour les analyser.



Objectifs :

- Découvrir des dispositifs pour mettre en place un atelier ;
- Découvrir le champ du handicap ;
- Comprendre les enjeux d'une progression pédagogique en fonction des élèves ;
- Être capable de préparer puis d'analyser une intervention ;
- Mettre en place un chantier-théâtre.

Bibliographie :

- L'enfant debout (Pratiques artistiques et coopération à l'école) Quel théâtre ? Groupe national théâtre OCCE/SCEREN, collection « Repères pour agir ».
- *Le Théâtre et l'école Histoire et perspectives d'une relation passionnée*, ANRAT/ Actes Sud papiers
- LALLIAS Jean-Claude et J.-L. Cabet, *Les Pratiques théâtrales à l'école*, CRDP Créteil.

Compétence 5 – UE5.4 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

TD – Infographie et multimédia (13h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Le module d'aide à la réussite du semestre 4 aura pour but d'initier les étudiants aux multimédia et de leur permettre d'employer les logiciels couramment utilisés dans le monde professionnel. Les étudiants travailleront également sur un projet afin de mettre en œuvre les techniques abordées en cours.

Objectif : Maîtriser le logiciel Adobe Première dans une création audiovisuelle.

TD – Accompagnement du projet professionnel (26h/semestre)

Enseignantes : Flávia HIROKI et Justine TRICHOT

Programme de Flávia Hiroki :

Le cours vise à accompagner les étudiant·e·s dans la construction de leur projet professionnel : développer une connaissance et une vision critique du panorama du secteur, identifier ses compétences et objectifs, construire ses outils professionnels, et engager une réflexion sur les possibles voies d'adaptation face au changement climatique. En ce sens, le cours accompagne l'étudiant·e vers une insertion dans le monde du travail des arts du spectacle.

Objectifs :

- Permettre aux étudiant·e·s de comprendre l'écosystème du spectacle vivant (statuts, structures, financements) ;
- Développer un regard critique sur les inégalités qui traversent le secteur ;
- Identifier leurs propres compétences et aspirations ;
- Maîtriser les outils de présentation professionnelle ;
- Produire et présenter un dossier de projet professionnel individuel ;
- Investiguer la relation entre arts de la scène et changement climatique.

Lectures obligatoires :

- ARTCENA, *Guide du spectacle vivant*, [en ligne], <https://www.artcena.fr/guide>
- AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT, *Adaptation au changement climatique*, Fiches mémo, 2026, [en ligne], <https://documentation.artcena.fr/Default/doc/SYRACUSE/300774/adaptation-au-changement-climatique>

Lectures conseillées :

- CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2025.
- PRAT Reine, *Exploser le plafond*, Paris, Rue de l'Échiquier, 2021.
- RAMACKER Jérôme, *Communiquer son projet artistique*, Édiopro, 2021.

Bibliographie :

- BARBÉRIS Isabelle et POIRSON Martial, *L'Économie du spectacle vivant*, Paris, 2016.
- GOURBIER Anne-Claire et ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU THÉÂTRE PRIVÉ (ASTP), *Parité F/H dans les métiers du théâtre privé : analyse quantitative des saisons 2023-2024 et 2024-2025*, ASTP, 2026.
- FILIPPI Florence, NAUGRETTE Florence (dir.), « Voix d'or et petites mains, une histoire déconstruite du travail des femmes au théâtre », *Revue d'Histoire du Théâtre*, n° 300, 2025.
- LAUZON Mylène, *Pouvoirs et dérives : pour un changement de paradigme*, Bruxelles, Alternatives théâtrales, 2023.
- MAIRESSE François, *Gestion de projets culturels : conception, mise en œuvre, direction*, Paris, Armand Colin, 2016.
- PRAT Reine, *Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le secteur du spectacle vivant. Rapport d'étape n° 1*, Mission ÉgalitéS, ministère de la Culture et de la Communication, DMDTS, 2006.

Programme de Justine Trichot :

Ce TD se propose d'accompagner les étudiant(e)s dans l'élaboration et la conduite de leur projet professionnel, qu'ils soient artistiques, techniques, ou administratifs. Le travail impliquera plusieurs étapes : identifier l'éco-système actuel du spectacle vivant ; savoir identifier, nommer et structurer son projet professionnel, apprendre à collecter des informations sur un secteur donné, identifier les connaissances et compétences nécessaires pour la mise en pratique de son projet, réaliser des dossiers de présentations, etc.

Objectifs :

- Comprendre l'environnement professionnel du spectacle vivant ;
- Proposer une première étape réflexive quant aux choix professionnels futurs ;
- Savoir identifier et mettre en perspective ses compétences.

Bibliographie :

- DIJAN Jean-Michel, *Les Métiers du spectacle : théâtre, musique, danse, art lyrique, cirque et cinéma*, Vanves, Marabout, coll. Le monde de l'éducation, 1995.
- HORVATH Isabelle, DATRY Frantz, « Point de vue méthodologique pour le développement des entreprises de spectacle vivant », in *Recherches en Sciences de Gestion*, n°94, Caen, 2013.
- LATARJET Bernard, « Faut-il réguler l'accès aux emplois du spectacle vivant ? », *Les politiques culturelles, Cahiers français* n°348, Paris, La Documentation Française, 2009.
- POIRSON Martial, WALLON Emmanuel (dir.), *Théâtre/Public*, dossier « Théâtre en travail : mutations des métiers du spectacle », n°217, Montreuil, 2015.

TD – Culture générale : rencontres professionnelles (19h30/semestre)

Enseignant : Flavien BOISSON

Programme : Ce cours permettra d'approfondir certains points relatifs aux projets proposés par les étudiants et s'enrichira de rencontres ciblées avec des professionnels des arts de la scène.

Objectifs :

- Poursuivre la réflexion entamée dans le cours de conduite de projet ;
- Identifier les connaissances et compétences pour garantir ses ambitions professionnelles ;
- Rencontrer des professionnel.le.s du spectacle vivant et des acteurs institutionnels du milieu de la culture ;
- Tisser des liens pour de futures expériences professionnalisantes et professionnelles et se créer un réseau ;
- Avoir une connaissance précise de l'état actuel des débouchés/offres et demandes du secteur.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26h/semestre)

Anglais - Enseignante : Hélène TAVERNIER
(voir Semestre 3)

Allemand – Enseignant : **information à venir**
(voir Semestre 3)

Espagnol - Enseignante : Andrea SALAZAR
(voir Semestre 3)

CINQUIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION
					CONTRÔLE CONTINU
Compétence 1 UE1.5 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 7 ECTS Coeff.4	1	2	13h CM	Intermédialité : théâtre et autres arts	2 exercices
	1	2	13h CM	Théories de l'acteur	2 exercices
	1	2	13h CM	Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XX ^e et XXI ^e siècles	2 exercices
	1	1	13h TD	Culture générale : cinéma et audiovisuel	2 exercices
Compétence 2 UE2.5 Conceptualiser une pratique 9 ECTS Coeff.5	2	3		SAÉ 2.S5 (39h) Projet artistique final	Exercices de la SAÉ
			19h30 TD	Dramaturgie et mise en scène	
			19h30 TD	Mise en scène et réalisation	
	1	2	19h30 TD	Pratiques du jeu théâtral	2 exercices
	1	2	26h TD	Atelier d'écriture dramatique	2 exercices
	1	2	19h30 TD	Culture générale : danse contemporaine	2 exercices
Compétence 3 UE3.5 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 3.S5 Gestion de projets durables et innovants	Exercices de la SAÉ
OU					
Compétence 4 UE4.5 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 4.S5 Chantier théâtre et enjeux de société	Exercices de la SAÉ
Compétence 5 UE5.5 Construire son projet professionnel 10 ECTS Coeff.4	1	2		SAÉ 5.S5 (6h ou 10h30) Valorisation professionnelle	Exercices de la SAÉ
			6h TD	Suivi de stage PE	
				OU	
			10h30 TD	Suivi de stage hors PE	
	1	2	26h TD	Infographie et multimédia	2 exercices
	1	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)	2 exercices
	1	2	13h TD	Culture générale : politiques culturelles	2 exercices

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

Compétence 1 – UE1.5 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Intermédialité : théâtre et autres arts (13h/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : À partir d'un riche corpus d'oeuvres modernes et contemporaines des arts de la scène, des arts audiovisuels et des arts plastiques et performatifs, ce cours magistral vise à interroger les points de résonances et de frictions des dialogues intermédiaires qui y sont convoqués, les évolutions des pratiques et démarches artistiques que suppose l'intermédialité, les altérations de la poétique et de la praxis d'une création qui s'y engage, les déplacements des regards dans sa réception, et plus largement les métamorphoses des arts scéniques et visuels qu'un tel mouvement implique. Cet enseignement repose sur une double transdisciplinarité. D'abord parce qu'il s'axe sur des approches esthétiques, dramaturgiques et sémantiques. Ensuite, parce qu'il s'engage dans l'analyse d'une pluralité d'œuvres scéniques, audiovisuels, plastiques et performatives faisant dialoguer les arts (cinéma, théâtre, marionnette, musique, danse, peinture) ou interagir des médiums et des médias (numérique, vidéo, objets connectés, VR, robotique, cyborg, IA, etc.).

Objectifs :

- Dégager les contaminations réciproques du théâtre et des autres arts, leurs résistances aussi ;
- Apprendre à penser la place des autres arts dans la création théâtrale ;
- Textes, scènes et processus de création ;
- Avoir des connaissances théoriques sur ces questions, savoir les problématiser et les mettre en perspective.

Bibliographie (critique)

- ADORNO Theodor, « L'Art et les arts », in *Théorie Esthétique*, Klincksieck, 2002.
- AMO SANCHEZ, Antonia, et al. « Conversation ». *Le Théâtre à l'ère du numérique*, édité par Madelena Gonzalez et Helen Landau, Éditions Universitaires d'Avignon, 2022.
- BARTHES Roland, « Diderot, Brecht, Eisenstein », *L'Obvie et l'Obtus*, Seuil, 1982.
- BENJAMIN Walter, « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique », 1936, *Écrits français*, Gallimard, « Folio/Essais », 1991.
- CHABROL Marguerite et KARSENTI Tiphaine, *Entre théâtre et cinéma : recherches, inventions, expérimentations*, revue *Théâtre Public* n°204, 2012.
- FERGOMBE Amos, NOGACKI Edmond et BONNET Éric (dir) *Théâtre et arts plastiques : entre chiasmes et confluences*, Presses Universitaires de Valenciennes, *Recherches Valenciennes* n°10, 2002.
- FREIXE Guy et POROT Bertrand (dir), *Les Interactions entre musique et théâtre*, L'Entretemps, 2011.
- IVERNEL Philippe et LONGUET-MARX Karl-Jean (dir), *Théâtre et Danse*, revue *Études Théâtrales* n°47 et 48, 2010.
- LOJKINE Stéphane, *L'Œil révolté*, éd. Jacqueline Chambon, 2007.
- MEYER-PLANTUREUX Chantal, *La Photographie de théâtre*, 1992.
- Théâtre et numérique nouveaux imaginaires, *Théâtre/public*, n°256, 2025.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

CM – Théories de l'acteur (13h/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Programme : Nous nous intéresserons en détails à certains grands ouvrages qui ont façonné les théories de l'acteur au XXe siècle. Il s'agira de comprendre la place de l'acteur dans la réflexion dramaturgique et comme celle-ci se conçoit selon si l'on s'intéresse au corps, à la voix, au public. Comment forme-t-on un acteur ? Comment devient-on acteur ? Qu'est-ce qu'un bon acteur ? Finalement, qu'est-ce qu'un acteur ?

Objectif :

- Connaître les repères théoriques de l'histoire du théâtre et de l'histoire de l'acteur ;
- Comprendre les spécificités du jeu dramatique dans la dramaturgie.

Lectures obligatoires :

- ARTAUD Antonin, *Le Théâtre et son double*, Gallimard, Paris (réed. 1979).
- BROOK Peter, *L'espace vide* (1968).
- GROTOWSKI Jerzy, *Vers un théâtre pauvre, L'Âge d'Homme*, réédition 1993 Jerzy.
- STANISLAVSKI Constantin, *La formation de l'acteur (1936) et La construction du personnage (1949)* (plusieurs éditions possibles).

Lectures conseillées :

- BARBA Eugenio, *Théâtre. Solitude, métier, révolte*, L'Entretemps, 2015.
- BROOK Peter, *Oublier le temps*, Paris, Seuil, 2003 ; *Avec Grotowski*, Actes Sud, 2000.

CM – Histoire, esthétiques et théories des arts de la scène : XX^e et XXI^e siècles (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Ce cours a pour objet de situer les formes dramatiques et scéniques du XX^e siècle dans leur contexte politique, économique, social et conceptuel. Cette approche historique, nourrie par des extraits de textes théoriques et critiques, permettra de mettre au jour les continuités et les ruptures de l'histoire théâtrale et d'éclairer la lecture d'œuvres plus spécifiques. Le cours sera l'occasion de fréquenter de grandes œuvres du répertoire aussi bien, parfois, que des textes moins canoniques mais décisifs en leur temps. Nous nous arrêterons sur un texte théâtral du XX^e siècle dont nous analyserons les procédés dramaturgiques tout en resituant l'œuvre dans son époque et en analysant des propositions de mise en scène des XX^e et XXI^e siècles : *Les Bonnes* de Jean Genet.

Objectifs :

- Consolider les repères esthétiques, conceptuels, politiques, sociaux et théoriques de l'histoire théâtrale ;
- Explorer les spécificités dramaturgiques d'une œuvre théâtrale.

Lecture obligatoire :

- GENET Jean, *Les Bonnes* [1947], Paris, Folio, 1978.

Bibliographie :

- ABIRACHED Robert, *Le Théâtre français du XX^e siècle*, Avant-scène Théâtre.

TD – Culture générale : cinéma et audiovisuel (13h/semestre)

Enseignant : Pierre-Éric JEL

Programme : Le cours se centrera sur les places des corps et des décors au cinéma puisqu'on ne peut pas, en effet, parler de cinéma sans parler de "corps". Ceux qui apparaissent dans le champ de la caméra peuvent être de divers ordres, nous étudierons alors les emplois et les transformations de ces corps ainsi que la relation qu'ils entretiennent avec les "décors" qui les environnent. En quoi peut-il alors y avoir parfois "métamorphoses", "mutations" au cinéma ? Ce contexte constitue par ailleurs un matériau non négligeable du 7^e art dans le sens où il peut influencer sur les personnages mais aussi sur les éléments qui le constituent.

Le corpus de films n'est donné qu'à titre indicatif, il conviendra aux étudiants de nourrir leur réflexion sur le thème au programme par le visionnage personnel d'autres films.

Œuvres au programme : *La Horde sauvage* (Sam Peckinpah, 1969), *La Grande bouffe* (Marco Ferreri, 1973), *Manhattan* (Woody Allen, 1979), *Twin Peaks* (film et série, David Lynch), *eXistenZ* (David Cronenberg, 1999), *Trouble every day* (Claire Denis, 2001), *Millennium mambo* (Hous Hsiao-hsien, 2001), *Parasite* (Bong Joon-ho, 2019)

Il est fortement conseillé d'avoir visionné les films au programme avant le début des cours.

Objectifs :

- Comprendre la place et les enjeux des corps et décors utilisés dans une œuvre cinématographique ;
- Connaître quelques concepts essentiels de filmologie chez Gilles Deleuze, Christian Metz et Barthélémy Amengual.

Bibliographie :

- DELEUZE Gilles, *L'Image-temps*, Éditions de Minuit, 1985
- CUGIER Alphonse et LOUGUET Patrick, *Impureté(s) cinématographique(s)*, Cahier Circav n°18, éd. L'Harmattan, 2007
- DIDI-HUBERMAN Georges, *Devant l'image et Devant le temps*, édition de Minuit, 2000 et 1990

Compétence 2 – UE2.5 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

SAÉ 2.S5 – Projet artistique final :

TD – Dramaturgie et mise en scène (19h30/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Envisagé comme la première partie du projet artistique et/ou scénique de fin d'année des étudiant.e.s de Licence 3, ce TD aborde la dramaturgie et la mise en scène des œuvres au programme. Il s'agit de transmettre aux étudiant.e.s les outils, les références, la méthodologie d'analyse dramaturgique et de les accompagner dans les réflexions axées sur le passage du texte à la scène. L'intermédialité y est à envisager comme poétique et praxis d'une création questionnant soit le média et les nouvelles technologies comme axe dramaturgique central d'un texte dramatique, soit le propre d'un média par le prisme et/ou le détour d'un autre média ou encore les dialogues, rencontres et frictions entre des médias. L'objectif est de veiller à une cohérence dramaturgique dans l'utilisation de ces outils.

Objectifs :

- Acquérir les techniques ponctuelles et pragmatiques pour analyser un texte afin de le mettre concrètement en scène ;
- Déficier les textes dramatiques et en formuler une interprétation historique, géographique, philosophique, sociologique, et/ou politique de la pièce ;
- Définir les axes de travail artistique et/ou scénique par les recherches dramaturgiques ;
- Maîtriser les modalités de rédaction d'une note d'intention ;
- Argumenter les choix dramaturgiques exprimés ;
- Élaborer une grille d'analyse ;
- Constituer une valise dramaturgique ;
- Réaliser un projet en groupe qui s'inscrit dans l'un des deux axes de « Scènes et intermédialité » : « Médias et dispositif de l'intime » ou « Médias et grand plateau » ;
- Appréhender les relations entre la scène et le numérique, les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle ;
- Faire la promotion de l'écriture dramatique ;
- Participer à l'élaboration collective du spectacle.

Lectures obligatoires :

Les œuvres au programme seront communiquées à la rentrée.

Bibliographie :

- BOND Edward, *La Chaise*, 2005.
- CARRÉ Sarah, *Chère écharpe*, éditions Théâtrales, 2025.
- EFOUI Kossi, *IO*, éditions Le bruit des autres, 2006.
- GLORIA GLORIA DE MARCOS Caramés-Blanco, éditions Théâtrales, 2023.
- GUIELA NGUYEN Caroline, *Valentina ou la vérité*, Actes Sud, 2025.
- GUVEN Mahir, *Grand Frère*, éditions Philippe Rey, 2017.
- HARTLEY Matt, *Fille*, éditions Théâtrales, 2024.
- JAUBERTIE Stéphane, *Lucienne Eden ou l'île perdue*, éditions Théâtrales, 2021.
- MONTALBETTI Christine, *Le cas Jekyll*, éditions P.O.L, 2010.
- PEPE Sarah, *Domestiquées*, éditions Daronnes, 2022.
- SAUNDERS James, *Et After Liverpool*, à paraître.
- SUEL Marie, *Respirer (douze fois)*, éditions Théâtrales, 2025.
- *Théâtre et numérique nouveaux imaginaires*, Théâtre/public, n°256, 2025.
- AMO SANCHEZ, Antonia, et al. « Conversation ». *Le Théâtre à l'ère du numérique*, édité par Madelena Gonzalez et Helen Landau, Éditions Universitaires d'Avignon, 2022.

Liste indicative des spectacles et des événements culturels et de recherche : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

ET

TD – Mise en scène et réalisation (19h30/semestre)

Enseignants : Nicolas SAELENS et Gawel SEIGNEURET

Programme : Le TD propose un accompagnement en pratique pour la réalisation du projet final. Une méthodologie de projet ainsi que des outils pratiques (en lien avec la mise en scène) seront abordés tout au long des deux semestres.

Objectifs : Concevoir et réaliser un projet.

TD – Pratiques du jeu théâtral (19h30/semestre)

Enseignante : Marie ASTIER

Informations à venir

TD – Atelier d'écriture dramatique (26h/semestre)

Enseignante : Lola MOLINA

Programme : À partir de lectures d'extraits de « textes indispensables » qui seraient les textes coups de cœur, les textes sans lesquels on ne peut pas avancer, que nous mettrons en commun au début du workshop, nous chercherons à explorer les possibles de l'écriture dramatique dans les différentes formes qu'elle peut prendre : dialoguée mais aussi à la lisière de la poésie, du roman, du scénario...

Lectures conseillées :

- BIENVILLE Béatrice, CHLRDCN.
- DESRIVIERES Héloïse, *Déesses, je me maquille pour ne pas pleurer.*
- KWAHULÉ Koffi, *Jaz.*
- SONNTAG Frédéric, *Benjamin Walter.*
- TUCKER GREEN Debbie, *Corde.raide.*

TD – Culture générale : danse contemporaine (19h30/semestre)

Enseignant : Gustavo GELMINI

Programme :

Ce cours propose une lecture de la danse contemporaine à travers le regard de la cinédanse. Organisé à parts égales entre apports théoriques et expérimentations pratiques, il s'appuie sur des figures fondatrices telles que Maya Deren, dont les recherches ont profondément renouvelé les relations entre danse et cinéma, ainsi que sur des artistes comme Édouard Lock, Thierry De Mey, entre autres. Le cours explore la manière dont la cinédanse renouvelle notre perception du mouvement, du corps, de l'espace, du temps et de la dramaturgie. Les expérimentations pratiques permettent aux étudiants de mettre en jeu les notions abordées au fil des séances et d'explorer les formes de création qui émergent du dialogue entre danse et cinéma.

Objectifs :

- Comprendre les principales de la cinédanse ;
- Situer la cinédanse dans l'histoire de la danse contemporaine ;
- Analyser les relations entre dramaturgie, mouvement et cinéma ;
- Développer un regard critique sur les œuvres étudiées ;
- Expérimenter les notions abordées à travers des exercices pratiques.

Lectures conseillées :

- CUNNINGHAM Merce, Merce Cunningham. *Chorégrapheur pour la camera, Conversation avec Annie Suquet et Jean Pomarès.* Paris : L'œil d'or, 2013.
- DEREN Maya. « *Choreography for the Camera* », Dance Magazine, octobre 1945.
- WALON Sophie. *Esthétique et dramaturgie des bruits dans les ciné-danses*, Ligeia n° 141-144, 2015/2, n° 141-144, pp. 222-233. URL : <https://www.cairn.info/revue-ligeia-2015-2-page-222.htm>.
- WALON Sophie. *Transporté par la danse. Les téléportations ciné-chorégraphiques, un motif récurrent en vidéo-danse*, Repères, cahier de danse n°40, 2018/1, pp. 22-25. URL : <https://www.cairn.info/revue-reperes-cahier-de-danse-2018-1-page-22.htm>.

Bibliographie :

- EISENSTEIN Sergueï, *Le Sens du film*, Christian Bourgois, 1976.
- PEARLMAN Karen, *Cutting Rhythms: Shaping the Film Edit*, Focal Press, 2e éd., 2016.
- WALON, Sophie. *Ciné-danse : Histoire et singularités esthétiques d'un genre hybride* [thèse de doctorat]. Paris : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / École Normale Supérieure, 2016. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01535420/file/WALONSOPHIETHESE.pdf>.

Compétence 3 – UE3.5 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S5 – Gestion de projets durables et innovants (32h30/semestre)

Enseignante : Amandine MERCIER

Programme : Ces enseignements se pensent à la fois dans leur articulation avec ceux reçus en deuxième année et dans la continuité des deux semestres universitaires de la troisième année de Licence, afin que l'étudiant.e puisse mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif sur la durée. Lors du premier, il s'agit d'identifier les spécificités du secteur culturel et artistique en France et d'en comprendre l'organisation et la structuration, les politiques publiques, les cadres réglementaires et juridiques, administratifs et financiers, les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale, les composantes d'application des actions culturelles et de médiation, ainsi que les missions, statuts et fonctionnements de l'ensemble des parties prenantes et des acteurs en jeu. De même, des rencontres avec des professionnel.le.s du secteur, ainsi que des sorties pédagogiques de découverte et de participation à des projets artistiques et culturels du territoire des Hauts-de-France sont organisées.

Au cours du deuxième semestre, il s'agit de penser, incarner et mener collectivement à bien une proposition artistique et/ou culturelle pertinente et innovante, répondant aux enjeux sociologiques, politiques, économiques et environnementaux contemporains, inscrite dans les contextes d'un territoire, adaptée aux besoins et aux intérêts des publics et tenant compte de leurs diversités. L'étudiant.e est donc d'abord amené.e à définir le fond et la forme de son projet, ainsi que ses objectifs; à le soutenir par un argumentaire précis, cohérent et singulier; puis, à chercher et mobiliser les partenaires de celui-ci, y compris financiers; ensuite à assimiler et mettre en application toutes les étapes indispensables à la concrétisation de son projet (étude de terrain, analyse des publics, conception, pilotage, coordination d'équipe, réalisation du budget prévisionnel, logistique, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion, communication, médiation, sécurisation, etc.), enfin à analyser ses actions en situation pré-professionnelle par un dossier final, une soutenance, une mise en situation et une auto-évaluation qualitative et quantitative.

Objectifs :

- Expérimenter la construction de projets culturels en équipe sans négliger les enjeux spécifiques de l'adresse aux jeunes publics (Structurer administrativement et financièrement la production et réalisation du projet, en penser la promotion, la diffusion et le développement et le tester sur le terrain en collaboration avec les partenaires de la formation) ;
- Apprivoiser les aspects concrets d'une méthodologie d'enquête, de façon à acquérir les outils nécessaires à l'étude et connaître l'environnement et le contexte du projet mais aussi les logiques des acteurs en présence, proposer une ouverture vers les réseaux culturels jeune public ;
- Rechercher des actions de médiation innovantes, réaliser des outils de médiation et de communication adaptés, animer des temps de médiation et définir les objectifs des actions ;
- Comprendre les enjeux des politiques artistiques et culturelles de l'enfance et de la jeunesse ;
- Favoriser la transmission, l'éducation, le partage des formes artistiques et scéniques avec les jeunes publics ;
- Organiser des temps de découvertes artistiques par l'apprentissage et des temps d'explorations par la pratique scénique.

Bibliographie :

- BENHAMOU Françoise, *L'Économie de la culture*, 5ème édition, Paris, La Découverte, 2004 ; *Politique culturelle, fin de partie ou nouvelle saison ?* Paris, Dagmar Rolf, 2015.
- CAUNE Jean, *La Démocratisation culturelle, Une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- CAUNE Jean, *La Médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du Vivre-ensemble*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2017.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ?*, Toulouse, Attribut, 2005.
- CARASSO Jean-Gabriel, *Théâtre, Éducation, Jeunes publics : un combat... peut en cacher deux autres*, Lansman Éditeur, Carnières-Morlanwelz (Belgique), janvier 2000.
- CHAINTREAU Jean-François, JAMET, Dominique, « Éducation artistique et culturelle », in *Dictionnaire des politiques culturelles* (dir E. De Waresquiel), 2001.
- LAFORTUNE Jean-Marie, « De la médiation à la médiacion : le double jeu du pouvoir culturel en animation », *Lien social et Politiques*, Montréal, n°60, 2008.
- MOULINIER Pierre, *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- MOULINIER Pierre, *Les Politiques publiques de la culture en France*, Paris, PUF, 2001.
- NEVEUX Olivier & TALBOT Armelle, *Penser le spectateur*, Théâtre/Public, n°208, Montreuil, Éditions Théâtrales, avril-juin 2013.
- NEVEUX Oliver, *Politiques du spectateur. Les enjeux du théâtre politique aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2013.
- RYNGAERT Jean-Pierre, *Le Jeu dramatique en milieu scolaire : expression et animation*, De Boek Université, Bruxelles, 1991.
- URRUTIAGUER Daniel, *Économie et droit du spectacle vivant en France*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2009.

Liste indicative des spectacles : (Liste définitive communiquée à la rentrée / réservations à faire APRÈS la première séance)

OU

Compétence 4 – UE4.5 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S5 – Chantier théâtre et enjeux de société (32h30/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

Programme : Le Chantier Théâtre de L3 est pensé dans l'articulation entre médiation scientifique, pédagogie par le théâtre et recherche & création. Le cours s'appuie sur une démarche de vulgarisation autour de l'œuvre de Samuel Beckett, qu'il s'agira de découvrir pour ensuite être en mesure de la faire découvrir par le biais de projets ou ateliers pédagogiques. La pratique côtoie la théorie car les deux se complètent. Les étudiants seront amenés à monter un atelier théâtral, un dossier pédagogique, un outil de médiation et sans doute à intervenir auprès de collégiens/lycéens (en collaboration avec les Cordées de la réussite).

Objectifs :

- Connaître en profondeur l'œuvre théâtrale de Samuel Beckett et ses spécificités ;
- Apprendre à identifier les outils pédagogiques adaptés ;
- Savoir imaginer et monter un atelier ou un dossier pédagogique stimulant ;
- Savoir vulgariser un auteur considéré difficile ;
- Savoir identifier nos propres forces en tant que médiateur ou pédagogue.

Lectures obligatoires :

- BECKETT Samuel : *En attendant Godot*, *La dernière bande*, *Fin de partie*, *Oh les beaux jours*.

Compétence 5 – UE5.5 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

SAÉ 5.S5 – Valorisation professionnelle :

TD Suivi de stage PE (6h/semestre)

Enseignante : Léa POULAIN

Programme : Ce cours permet de développer ses compétences relatives au métier de professeur des écoles. Il permet de préparer le stage (observation et analyse) et de développer ses compétences pour appréhender au mieux les épreuves du CRPE L3.

Objectif : Acquérir des connaissances utiles à l'oral de CSE du CRPE+3 et au métier de professeur des écoles.

Lectures obligatoires :

Référentiel de compétences des professeurs des écoles

Lectures conseillées :

Les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3 (Bulletin Officiel).

OU

TD Suivi de stage hors PE (10h30/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Amélie PÉRU

Programme :

Il s'agira d'accompagner chaque étudiant dans la recherche d'un stage en milieu professionnel dans le domaine des arts de la scène et de construire avec elles et eux la réflexion sur les savoirs et compétences acquis par cette expérience.

Objectifs :

- Aider les étudiant·e·s à trouver un stage en cohérence avec leurs ambitions professionnelles ;
- Les accompagner dans la rédaction de leur CV, lettres de candidature et dans la préparation des entretiens d'embauche ;
- Leur transmettre les compétences et les connaissances nécessaires à la rédaction (puis à la soutenance) de leurs rapports de stage.

TD – Infographie et multimédia (26h/semestre)

Enseignant : Ange LETURCQ

Programme : Utilisation de logiciels, bases de données et supports numériques liés de près ou de loin à une activité d'enseignement.

Objectifs :

- Maîtriser un ensemble de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- Gérer des outils conçus pour produire, classer, transmettre des documents numériques à des fins professionnelles et d'enseignement.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

Anglais - Enseignante : Hélène TAVERNIER

Programme :

Ce cours vise à renforcer l'approche de la langue dans le contexte des Arts vivants dans le monde anglophone, germanophone ou hispanophone en s'appuyant sur divers types de documents (presse, documents audio, vidéo) et donnera lieu à discussions dans la langue, commentaire de documents ou d'œuvres, approche critique dans la langue. Ce cours permet également de consolider les acquis en termes d'outils linguistiques, grammaticaux, et pratiques.

Objectifs : amener les étudiants vers une aisance et une autonomie accrues face à divers documents afin de les accompagner dans leur parcours et d'anticiper les besoins linguistiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur parcours et leurs choix professionnels.

Bibliographie :

Dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais (par exemple, le *Robert & Collins* ou dictionnaire en ligne www.wordreference.com)

Précis de grammaire anglaise (par exemple : *Grammaire anglaise de l'étudiant*, S. Berland-DELÉPINE, Ophrys)

Précis de vocabulaire anglais (par exemple : *Le mot et l'idée*, Tomes 1 et 2, Ophrys)

Journaux et magazines en ligne (*The Guardian*, *The NY Times*, *The Independent*, *The Sydney Morning Herald*...)

Radio et TV en ligne (*BBC*, *CNN*, *NBC*, ...)

Séries et films en VO à visionner avec sous-titres en anglais

Nouvelles et romans en éditions bilingues (collections « Bilingue » ou « Lire en anglais chez Livre de Poche, « Penguin Readers » ...)

OU

ALLEMAND - Enseignant : Franck DELANNOY

Programme : Lecture ou audition/visionnage et présentation en allemand, à l'écrit et à l'oral, de documents divers (thèmes : vie quotidienne, histoire et culture allemandes) ; initiation à la traduction ; révision des notions grammaticales de base.

Objectifs : Améliorer la maîtrise de la langue allemande (compréhension et expression écrites et orales)

Lectures obligatoires :

Des documents sont fournis en cours, mais il est fortement conseillé de se procurer le manuel de vocabulaire (ci-dessous) et, si l'on n'en possède pas déjà un autre, celui de grammaire (ci-dessous : Chamäleon), et de regarder régulièrement des émissions en allemand, même avec l'appui du sous-titrage français.

Manuel de vocabulaire :

- ROUBY Francine, SCHARFEN Herbert, Vox Allemand - Le vocabulaire incontournable des examens et concours, Ellipses.

Lectures conseillées :

- *Vocable*, allemand (articles intéressants et actuels sur des sujets variés avec du lexique traduit et indication du niveau de difficulté).

- Articles de grands journaux allemands ou autrichiens sur leurs sites internet : www.zeit.de www.welt.de www.spiegel.de

Entraînement en compréhension orale :

- Écoute du journal sur le site de la ZDF (Journal d'une durée de 10 mn est très clair car il s'adresse aux enfants):

<https://www.zdf.de/kinder/logo>

- Podcasts sur le site DEUTSCHE WELLE

- Les informations en format très court :

https://www.tagesschau.de/multimedia/sendung/tagesschau_in_100_sekunden

Bibliographie :

Grammaires allemandes :

- HÄHNEL-MESNARD Carola, KNOERZER Heidi, ARGELÈS Daniel. *Chamäleon – La grammaire allemande sur le bout de la langue*, Éditions de l'École Polytechnique.

- BRESSON Daniel, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Hachette. Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut ; version simplifiée en ligne : www.duden.de

- Jean JANITZA, Gunhild SAMSON, *L'Allemand. Pratique de A à Z*, Hatier.

- Le Robert et Nathan, Allemand. Vocabulaire, Nathan.

- Dictionnaire unilingue : Duden - Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim, Bibliographisches Institut (www.duden.de).

- Dictionnaire bilingue : Dictionnaire moderne allemand / français - français / allemand, Larousse (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-allemand>).

- Dictionnaire en ligne Pons : <https://fr.pons.com>

OU

ESPAGNOL - Enseignante : Andrea SALAZAR

Programme : Le théâtre dans le monde hispanophone : une méthode d'expression au-delà des mots.

Objectifs :

- Fournir aux élèves les outils nécessaires pour mettre en pratique l'utilisation de la langue espagnole, afin de développer leur performance linguistique sur le plan professionnel et personnel ;
- Atteindre le niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ;
- Approfondir dans les aspects culturels de la langue en allant au-delà de la simple compréhension et de l'action grammaticale.

Lectures obligatoires :

- CARO ALDA Olga, *Claridad – libre de base*, éditions Martorana, 2023 (4e édition)

Lectures conseillées :

- J. RIZK Beatriz, *Posmodernismo y teatro en América Latina: teorías y prácticas en el umbral del siglo XXI*.
- VERSENI Adam, *El teatro en América Latina*.

Bibliographie :

- CARO ALDA Olga, *Claridad – libre de base*. 4e édition. Paris : Éditeur Martorana, 2011. 351 p.
- J. RIZK Beatriz, *Posmodernismo y teatro en América Latina: teorías y prácticas en el umbral del siglo XXI*. Madrid: Editorial Iberoamericana, 2001. 368p.
- VERSENI Adam, *El teatro en América Latina*. Traduit par Carlos Martin et Carmen González Sánchez. Madrid : Ediciones AKAL, 1996, 333p.

TD – Culture générale : politiques culturelles (13h/semestre)

Enseignant : Flavien BOISSON

Programme : Par des approches historiques, politiques, sociologiques, économiques et esthétiques, cet enseignement retracera l'histoire des politiques culturelles françaises en matière de spectacle vivant depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours, proposera une vision d'ensemble des institutions et politiques publiques dans le domaine des arts et de la culture, mettra en perspective les politiques actuelles et leurs alternatives en matière de spectacle vivant de service public (théâtre, danse, marionnettes et arts associés ...) et ambitionnera de donner aux étudiants les outils pour en comprendre le fonctionnement et les enjeux en questionnant les contextes, les lieux, les acteurs, les activités, les créations et leurs médiations.

Enfin, il s'agit d'analyser la relation entre les arts du spectacle et la société en examinant les liens tissés entre le spectacle vivant et les citoyens.

Une attention sera portée à une comparaison des différentes politiques culturelles en Europe et sur les politiques de l'Europe en tant qu'institution.

Objectifs :

- Comprendre les socles des émergences, constructions et évolutions des politiques culturelles publiques, en saisir les diversités, spécificités, structurations, gestions et stratégies de diffusion ;
- Construire un regard critique et constructif par l'analyse des ressources disponibles au sujet des politiques culturelles (essais, conférences, entretiens, articles de recherche scientifique et de presse, documents audio et vidéographique, créations, etc.) ;
- Acquérir les connaissances utiles à la contextualisation des projets futurs de l'étudiant.e en identifiant les acteurs, lieux, dispositifs, offres culturelles et artistiques, etc. déployés en termes de politiques culturelles et en saisir les mécanismes et enjeux.

Lectures obligatoires :

- *Les politiques culturelles en France*, La Documentation française, rééd. 2021.
- NÉGRIER Emmanuel et TEILLET Philippe (dir.), *Politiques culturelles : fin de modèle ou mutation ?*, éditions de l'Attribut, 2021.
- POIRIER Philippe (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde*, La Documentation française, 2020.
- TEILLET Philippe, *La culture à l'épreuve des territoires*, Presses universitaires de Grenoble, 2019.
- *Chiffres clés de la culture et de la communication 2024*, 2025 DEPS – Ministère de la Culture.

Lectures conseillées :

- Rapport d'évaluation des contractualisations culturelles territoriales (2025).

Evaluation :

2 évaluations : 1 devoir sur table portant sur le cours / 1 note de présence / participation.

Mention : ARTS DU SPECTACLE
SIXIÈME SEMESTRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS	H	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION	
					CONTRÔLE CONTINU	
Compétence 1 UE1.6 Analyser un objet scénique et/ou littéraire 8 ECTS Coeff.4	1	2	13h CM	Théories de la mise en scène : cirque et marionnette	2 exercices	
	1	2	13h CM	Ecritures dramatiques contemporaines	2 exercices	
	1	2	13h CM	Anthropologie des arts vivants et performatifs	2 exercices	
	1	2	13h TD	Culture générale : arts du mime et du geste	2 exercices	
Compétence 2 UE2.6 Conceptualiser une pratique 8 ECTS Coeff. 4	3	6		SAÉ 2.S6 (68h) Projet artistique final		
			26h TD	Dramaturgie, mise en scène et création	Exercices de la SAÉ	
			21h TD	Scénographie et éclairage		
			21h TD	Nouvelles technologies		
	1	2	21h TD	Pratiques exploratoires des arts de la scène	2 exercices	
Compétence 3 UE3.6 Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 3.S6 Gestion de projets durables et innovants	Exercices de la SAÉ	
OU						
Compétence 4 UE4.6 Animer une situation d'enseignement du théâtre 4 ECTS Coeff. 2	2	4	32h30 TD	SAÉ 4.S6 Chantier théâtre et enjeux de société	Exercices de la SAÉ	
Compétence 5 UE5.6 Construire son projet professionnel 10 ECTS Coeff.5	3	6		SAÉ 5.S6 (30h30 ou 34h30) Valorisation professionnelle		
			11h30 TD	Initiation à la recherche et à la recherche création		Exercices de la SAÉ
			8h TD	Construction de projet professionnel		
			5h TD	Soutenance rapport de stage		
			6h TD	Suivi de stage PE *		
			OU			
			10h TD	Suivi de stage hors PE *		
	2	4	26h TD	Langues (allemand, anglais ou espagnol)		2 exercices

* : l'absence de note (stage non effectué et/ou rapport de stage non rendu) entraîne l'ajournement

Responsable pédagogique : Agathe GIRAUD

Compétence 1 – UE1.6 – ANALYSER UN OBJET SCÉNIQUE ET/OU LITTÉRAIRE

CM – Théories de la mise en scène : cirque et marionnette (13h/semestre)

Enseignant : Nicolas SAELENS

Programme : Partant d'un volet historique, questionnant les notions d'art mineur et notamment les malentendus liés à l'adresse exclusive à l'enfance, ce CM explorera les enjeux du cirque contemporain et de la marionnette contemporaine. Afin d'ouvrir des perspectives aux étudiants souhaitant à la fois s'engager dans la voie professionnelle et dans la voie recherche du Master, les enjeux esthétiques autant que les enjeux professionnels seront abordés. Pour les esthétiques contemporaines : remises en cause de la notion d'illusion pour la marionnette, de performance pour le cirque, réflexion sur la posture technique des interprètes, étude des processus de création, réflexion sur les dramaturgies du cirque et de la marionnette. Une ouverture à l'actualité de la recherche en cirque et en marionnette prendra appui sur les travaux de la Chaire IciMa (coordonnée par le CNAC et l'IIM), les chantiers Corps Objet Image du TJP de Strasbourg ou les groupes de recherche nationaux et à l'international.

Du côté des enjeux professionnels, il s'agira de réfléchir aux problématiques ouvertes par ces deux arts : questions de formation, mais aussi d'accueil dans les scènes nationales (programmations et résidences, questions du va et vient entre atelier et plateau pour la marionnette, d'interventions en milieu urbain, de normes de sécurité pour le cirque, questions de dispositif et de rapport au public, d'éclairage...), et de penser un outillage pour la critique de spectacles et la médiation.

Objectifs :

- Élargir un champ de connaissance en histoire et esthétiques des arts de la scène ;
- Appréhender les enjeux des créations contemporaines dans les domaines du cirque et de la marionnette.

Bibliographie non exhaustive :

- Revue *COI* (Corps Objet Image), TJP-CDN d'Alsace
- Revue *Puck*, Institut International de la Marionnette
- *Alternatives théâtrales*, n°21, « Poétiques de l'illusion », co-édition Thémaa – IIM – CNAC, Bruxelles, juin 2018.

CM – Écritures dramatiques et contemporaines (13h/semestre)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme : Étude et mise en espace d'un texte de théâtre ethnique.

À partir d'analyses de pièces de « théâtre ethnique », terme que nous définirons, et plus particulièrement celles liées à des revendications autour de la négritude, et de « théâtre populaire » – terme également à préciser – de la diaspora noire américaine, les étudiants sont amenés à choisir un auteur et à effectuer une « lecture-mise en espace » d'un texte.

Bibliographie conseillée :

- CESAIRE A., *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence Africaine, Paris, 1983.
- CESAIRE A., *Et les chiens se taisaient*, Présence Africaine, Paris, 1956.
- DOUXAMI C., *Le Théâtre Noir Brésilien, un processus militant d'affirmation de l'identité afro-brésilienne*, Collection Sociologie de l'Art, L'Harmattan, Paris, 2015.

CM – Anthropologie des arts vivants et performatifs (13h/semestre)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme : Dramaturgies africaines et afro-américaines.

Nous aborderons dans ce cours les dramaturgies africaines et afro-américaine au travers d'un cours abordant de façon théorique et pratique les liens entre différentes formes de théâtre réalisées en Afrique et dans les diasporas africaines.

Bibliographie :

- FABRE Geneviève, *Le théâtre noir aux États-Unis*, Éd. CNRS, Paris, 1982.
- FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, Points Essais, 1971.
- FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, CHRÉTIEN Jean Pierre, PERROT Claude Hélène (dir.), *Afrocentrismes, l'histoire des Africains entre Égypte et Amériques*, (dir), Karthala, Paris, 2000.

TD – Culture générale : arts du mime et du geste (13h/semestre)

Enseignante : Agathe GIRAUD

Programme :

Après un panorama historique situant la pratique des arts du mime et du geste dans l'histoire théâtrale, nous réfléchirons à la notion même d'appellations « arts du mime et du geste » au regard de l'hétérogénéité esthétique qu'englobe cette notion. À travers l'étude de spectacles précis, grâce notamment à la plateforme numérique SOMIM, nous essayerons d'élaborer les lignes directrices de cette esthétique et ses implications plus larges dans le monde des arts de la scène.

Objectifs :

- Découvrir l'esthétique des arts du mime et du geste ;
- Analyser des spectacles des arts du mime et du geste ;
- Situer les arts du mime et du geste dans l'histoire théâtrale.

Bibliographie :

- FREIXE Guy, *La Filiation Copeau, Lecoq, Mnouchkine : une lignée du jeu de l'acteur*, Lavérune, L'Entretemps, 2014.
- MARTIN Éléonore, MOREAU Géraldine et SOUZA DE OLIVEIRA Erico José, *Les Ailleurs du mime, Horizons/Théâtre*, n° 16-17, 2023.
- MARTINEZ Ariane, *La Pantomime : théâtre en mineur (1880-1945)*, PSN, 2008.
- RYKER Arnaud, *Pantomime et théâtre du corps*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009
- *Variations autour du geste théâtral*, dans *Revue d'histoire du théâtre*, n° 287, 2020-3.

Compétence 2 – UE2.6 – CONCEPTUALISER UNE PRATIQUE

SAÉ 2.S6 – Projet artistique final :

TD – Dramaturgie, mise en scène et création (26h/semestre)

Enseignants : Nicolas SAELENS et Gawel SEIGNEURET

Programme : Le TD propose un accompagnement en pratique pour la réalisation du projet final. Une méthodologie de projet ainsi que des outils pratiques (en lien avec la mise en scène) seront abordés tout au long des deux semestres.

Objectifs : Concevoir et réaliser un projet

ET

TD – Scénographie et éclairage (21h/semestre)

Enseignant : François CLION

Programme : Lors de ce cours, les étudiants vont prendre en main les outils nécessaires qui leur permettront de comprendre comment fonctionnent la chaîne lumière mais aussi d'autres outils techniques. De façon ludique et intéressante, ils devront mettre en pratique ce qu'ils découvrent.

Le cours s'appuie sur leur connaissance personnelle du spectacle, sur leur vécu de spectateur mais aussi sur leur imagination.

Il s'adossera au cours « Dramaturgie et mise en scène » pour construire une forme courte. Le cours de scénographie et éclairage viendra accompagner la réalisation de ce projet.

Objectif : Comprendre le fonctionnement de l'environnement technique dans les spectacles pour offrir un nouveau point de vue aux étudiants.

Bibliographie :

- JOUAUST Raymond, *L'Éclairage*, PUF, « Que sais-je ? », n°346.
- LEMPEREUR Claire & MARJANIAN Nathalie, *Le Spectacle vivant*, Gallimard jeunesse.
- VALENTIN François-Éric, *Lumière pour le spectacle*, Librairie théâtrale.

ET

TD – Nouvelles technologies (21h/semestre)

Enseignants : Samuel KROUCHI et Justine TRICHOT

Programme de Samuel Krouchi :

Présentation de la matière :

Les nouvelles technologies occupent aujourd'hui une place essentielle dans la création scénique contemporaine. Cette matière propose aux étudiants de découvrir, d'explorer et d'intégrer les outils numériques et multimédias au service de la mise en scène, en dialogue constant avec les autres disciplines artistiques telles que la lumière, la scénographie, le son ou encore la direction d'acteurs.

À travers une approche à la fois créative, technique et expérimentale, les étudiants sont amenés à concevoir des dispositifs visuels et interactifs qui enrichissent la narration et participent pleinement à l'écriture du spectacle vivant.

Contenu de l'enseignement :

- Découverte des différents supports technologiques et multimédias utilisables sur scène ;
- Analyse de leur potentiel artistique et dramaturgique ;
- Conception, création et développement de contenus adaptés aux projets de mise en scène ;
- Expérimentation des dispositifs sur le plateau et mise en pratique dans des conditions de création ;
- Intégration des nouvelles technologies en cohérence avec les autres composantes du spectacle (lumière, scénographie, son, jeu d'acteur, mise en scène...).

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise à donner aux étudiants les connaissances et les outils nécessaires pour intégrer les nouvelles technologies de manière pertinente dans leurs créations scéniques.

Au-delà de leur maîtrise technique, les étudiants apprendront à considérer ces médias comme de véritables partenaires de création, capables de soutenir une intention artistique, de renforcer une dramaturgie et de devenir un élément constitutif de la mise en scène.

L'objectif est de développer une approche sensible, innovante et cohérente de l'utilisation des technologies numériques dans le spectacle vivant.

Pour aller plus loin :

Les étudiants sont invités à enrichir leur culture artistique en découvrant des spectacles contemporains qui font dialoguer théâtre, performance et technologies numériques. Cette veille artistique, à travers des captations, des documentaires, des plateformes spécialisées et des ressources en ligne, constitue un véritable levier d'inspiration pour nourrir leur propre démarche de création.

Programme de Justine Trichot : Approche sociologique des médias et des nouvelles technologies. Analyse de partis pris scénographiques et technologiques à partir d'œuvres scéniques. Présentation et adaptation par groupe des œuvres choisies pour l'examen final, des analyses dramaturgiques, et des traductions scéniques. Introduction aux médias existants et possibles dans le cadre d'une production de spectacle.

Objectifs :

- Aiguiser les connaissances théoriques et la mise en pratique scénique à travers des œuvres existantes et des usages d'artistes ;
- Affiner la traduction scénique d'une œuvre dramatique avec l'ensemble des médias utilisés ;
- Développer sa créativité par le biais des nouvelles technologies ;
- Prendre conscience de l'enjeu social, artistique, écologique et économique des médias au plateau.

Lectures obligatoires :

Les œuvres du corpus dramaturgiques.

Lectures conseillées :

- CARDON Dominique, *La Démocratie internet*, Seuil, « La République des Idées », 2010.
- STIEGLER Bernard, *La Vérité du numérique*, Fyp Éditions, 2018.

J'invite chaque étudiant à apporter de la matière : podcast, teaser de spectacle, épisode de série, textes théoriques, textes théâtraux, œuvre picturale ou plastique...

J'invite également chaque étudiant à venir avec plusieurs œuvres marquantes de son parcours de spectateur/spectatrice

TD – Pratiques exploratoires des arts de la scène (21h/semestre)

Enseignants : Gawel SEIGNEURET et la compagnie Bruit de Couloir

Informations à venir

Compétence 3 – UE3.6 – METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE ET/OU CULTUREL

SAÉ 3.S6 – Gestion de projets durables et innovants (32h30/semestre)

Enseignant : Flavien BOISSON

Informations à venir

OU

Compétence 4 – UE4.6 – ANIMER UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE

SAÉ 4.S6 – Chantier théâtre et enjeux de société (32h30/semestre)

Enseignante : Alice CLABAUT

(cf semestre 5)

Compétence 5 – UE5.6 – CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL

SAÉ 5.S6 – Valorisation professionnelle :

TD – Initiation à la recherche et à la recherche création (11h30/semestre)

Enseignantes : Christine DOUXAMI et Amélie PÉRU

Programme : Les rapports entre théâtre et cinéma dans la recherche création aujourd'hui.

Le cours cherche à envisager les rapports entre théâtre et cinéma en s'intéressant tout d'abord à la captation de spectacle et à ses différents aspects dans le monde aujourd'hui, à travers des textes tels que celui de Peter Brook sur le *Mahabharata*, puis au jeu d'acteur au travers de l'évolution du cinéma (muet, parlant), puis des interpénétrations entre les arts depuis Piscator jusque nos jours. Les étudiants doivent ensuite s'inspirer de la thématique pour créer une œuvre soit théâtrale, soit cinématographique, ou bien à la frontière des deux.

Bibliographie :

- PICON VALLIN B., *Le film de Théâtre*, Paris, Ed. CNRS, 1997, 292 p.

ET

TD - Construction de projet professionnel (8h/semestre)

Enseignante : Christine DOUXAMI

Programme : À partir d'une écoute approfondie des étudiants nous chercherons ici à envisager les différentes possibilités de futur pour un projet professionnel.

ET

TD – Soutenance rapport de stage (5h/semestre)

Enseignantes : Agathe GIRAUD et Amélie PÉRU

Programme : Ces travaux dirigés permettent de comprendre et de maîtriser l'argumentation et la méthodologie universitaires (dissertation, dossier, fiche de lecture, soutenance orale, etc.), le processus de recherche scientifique (définir le sujet, définir la stratégie de recherche, chercher l'information, trouver les sources, évaluer et utiliser l'information, citer les sources, etc.), de cibler ses lacunes dans la connaissance d'un sujet (apports bibliographiques et d'un corpus), de se familiariser avec différents outils de recherche disponibles et avec la manière plus intuitive de chercher l'information.

Objectifs :

- Maîtriser les outils écrits et oraux universitaires ;
- Savoir utiliser un vocabulaire et une rigueur d'écriture scientifiques propres à la discipline pour produire un travail de synthèse ;
- Collecter, organiser, mémoriser des informations ;
- Agencer ses idées avec pertinence ;
- Adapter sa prise de parole à la situation de communication et respecter le temps imparti.

Bibliographie :

- ARGYRIS Chris., SCHON Donald. A., *Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique*, De Boeck Université, 2002.
- ASSASSI Isabelle, « Spécificités du produit culturel. L'exemple du spectacle vivant », *Revue Française de Gestion, Manager les activités culturelles*, n° 142, vol.29, Lavoisier, 2003, p. 129-146.
- BEAUD Michel, *L'Art de la thèse, Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, Nouvelle édition, 2006.
- GOSSELIN Pierre, *La Recherche création : Pour une compréhension de la recherche en pratique artistique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006.
- GUIDERE Mathieu, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Ellipses, 2003.
- UMBERTO Eco, *Comment écrire sa thèse ?*, Paris, Flammarion, « Champs-Champs essais », 2018.

ET**TD Suivi de stage PE (6h/semestre)**

Enseignante : Léa POULAIN

Programme : Ce cours permet de développer ses compétences relatives au métier de professeur des écoles. Il permet de préparer le stage (observation et analyse) et de développer ses compétences pour appréhender au mieux les épreuves du CRPE L3.

Objectif : Acquérir des connaissances utiles à l'oral de CSE du CRPE+3 et au métier de professeur des écoles.

Lectures obligatoires :

Référentiel de compétences des professeurs des écoles

Lectures conseillées :

Les programmes d'enseignement des cycles 1, 2 et 3 (Bulletin Officiel).

OU**TD Suivi de stage hors PE (10h/semestre)**

Enseignantes : Christine DOUXAMI et Amélie PÉRU

Programme :

Ce cours permettra de suivre les étudiants en stage.

TD - Langues (allemand, anglais ou espagnol) (26/semestre)

ANGLAIS - Enseignante : Hélène TAVERNIER
(Cf semestre 5)

ALLEMAND - Enseignant : **information à venir**
(Cf semestre 5)

ESPAGNOL - Enseignante : Andrea SALAZAR
(Cf semestre 5)